

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 5-samedi 6 avril 2024 / 26-27 ramadhan 1445 - N° 3524 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

**M. Attaf reçoit des membres de familles de citoyens algériens qui se trouvent dans la bande de Ghaza**

P.24

ALGÉRIE - PALESTINE

**Entretien téléphonique entre M. Attaf et le Premier ministre et ministre des affaires étrangères et des Expatriés de Palestine**

P.24

70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE DIEN BIEN PHU

**Un tournant décisif et libérateur pour les peuples opprimés (Ambassadeur)**

P.24

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

## L'Algérie réaffirme l'impératif de traiter les questions des droits de l'homme de manière juste et objective

L'Algérie a réaffirmé l'impératif de traiter les questions des droits de l'homme à l'échelle mondiale à travers une approche constructive, globale, non politisée, non sélective et de manière juste, équitable et objective. Une position exprimée par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations Unies et des organisations internationales à Genève, Rachid Bladéhane, dans son intervention à la 55e session du Conseil des droits de l'Homme (CDH) avant le vote sur un projet de résolution concernant la situation des droits de l'homme en Syrie. Dans son explication de vote, M. Bladéhane a souligné "l'impératif de traiter les questions des droits de l'homme à l'échelle mondiale à travers une approche constructive, globale, non politisée, non sélective et impartiale et de manière équitable, objective et crédible". P.24



### UNIVERSITÉ

**Journée d'étude sur le rôle des incubateurs dans l'appui et le développement de l'écosystème entrepreneurial en Algérie**

P.6

### PÊCHE

**4000 marins-pêcheurs concernés par l'examen de validation des acquis pour la régularisation de leur situation professionnelle (ministre)**

P.4

### AÏD EL-FITR

**5.000 dessertes prévues à travers les différentes gares routières (Sogral)**

P.24

### SANTÉ

**PALPITATIONS CARDIAQUES**

**9 causes que vous ignorez peut-être**

P.p 12-13

### FOOTBALL

#### CLASSEMENT FIFA

**L'Algérie conserve sa 43<sup>e</sup> place**

P.21



**ALGER  
L'œuvre et le parcours de Sidi Abderrahmane Thaâlibi célébrés**

P.16

**TRANSPORT URBAIN À ALGER  
Un programme spécial durant l'Aïd El-Fitr (Etusa)**

P.5

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 13 morts et 368 blessés en une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 368 autres ont été blessées dans 306 accidents de la circulation survenus, entre le 26 mars et le 1er avril, en zones urbaines, indique jeudi un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-75), de blessés (-103), alors que le nombre de morts a enregistré une hausse (+2) par rapport à la précédente semaine. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+97%) survenus notamment en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, précise le communiqué.

La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

### AIN DEFLA

## Deux morts dans un accident de la circulation sur l'autoroute Est-Ouest

Deux personnes sont décédées dans un accident de la circulation survenu jeudi matin sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest traversant la commune d'Aïn Soltane, à Aïn Defla, rapporte un communiqué rendu public par la direction de wilaya de la Protection civile.

L'accident s'est produit aux environs de 6h20 mn au lieu dit «Sidi Abed» (Aïn Soltane), suite à une collision entre un véhicule touristique et un semi remorque, est-il ajouté dans le même document. Deux personnes, âgées de 34 et 39 ans, ont rendu l'âme sur place, suite à cet accident. Leurs dépouilles ont été transportées à la morgue de l'établissement public hospitalier de Khemis Miliana, a-t-on fait savoir. Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires compétents pour déterminer les circonstances et causes de cet accident, a conclu le même communiqué.

### GHARDAIA

## Chasse aux pratiques commerciales illégales

Plus de 170 procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été établis depuis le début du mois sacré de ramadan dans la wilaya de Ghardaïa pour des pratiques commerciales illégales et non conformes aux normes d'hygiène et de qualité, a-t-on appris auprès de la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE).

Ces procès-verbaux ont été établis au terme de près de 3.000 interventions et opérations de contrôle menées par les brigades d'inspection mixte mise sur pied par la direction à l'occasion du mois de ramadan, auprès des commerces répartis à travers les dix communes de la wilaya, a précisé le directeur du secteur, Djamel Hamzaoui. A l'issue de ces opérations de contrôle, qui ont touché toutes les commerces des produits de grande consommation, le secteur des services (restauration, hôtellerie, crème, limonadière, café et unité de production de lait), 170 infractions ont été relevées avec 12 propositions de fermeture administrative de locaux commerciaux dont la plupart ne répondent pas aux règles d'hygiène et de salubrité et la saisie de nombreux produits imprégnés à la consommation. Plus de 1,3 tonne de produits alimentaires avariés (viande, produits laitiers et autres dérivés) et des boissons périmées ont été saisis d'une valeur globale estimée à plus de 1,4 million de DA, a-t-on signalé.

### TIARET

## Huit blessés dans un accident de la circulation

Huit personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un taxi et un bus au niveau de la région de Sidi Ouadah, sur la route nationale RN14 entre les communes de Mellakou et Tiaret, a indiqué le chargé d'information le capitaine Rabah Boukhari. Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Tiaret sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés avant de les transférer vers les urgences de l'établissement hospitalier «Youssef Damerdjy» du chef-lieu de wilaya. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

### CHLEF

## 7 blessés dans le renversement d'un bus

Sept personnes ont été blessées à des degrés divers de gravité suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, jeudi, sur la route nationale (RN) 4 dans la commune de Oued Sly, à l'ouest de Chlef, a indiqué la direction locale de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers 13h15 à l'entrée Est de la commune de Oued Sly, lorsqu'un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Chlef-Boukadir s'est renversé, a indiqué un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, l'accident a causé des blessures à sept passagers, dont six femmes, avec des lésions dans diverses parties du corps.

Les unités de la Protection civile sont intervenues pour secourir et évacuer six personnes vers la polyclinique de Boukadir, alors que la septième personne blessée, une femme, a été transportée dans une voiture particulière. Le communiqué précise que les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances et les causes de cet accident.

### ALGER

## Un chauffeur de camion arrêté pour mise en danger de la vie d'autrui

Les services de la Gendarmerie nationale d'Ouled Bel-hadj (Alger) ont arrêté un chauffeur de camion pour mise en danger de la vie d'autrui et menace de violences, ont indiqué jeudi ces services dans un communiqué.

«L'opération a été menée suite à une plainte déposée par un citoyen au niveau du siège de la brigade, signalant un chauffeur de camion à remorque qui s'est arrêté au milieu de la route en bloquant la circulation pour l'agresser, le menacer avec une batte en bois, l'insulter et s'en prendre délibérément à sa voiture devant le regard médusé des membres de sa famille qui étaient à bord», a ajouté le communiqué. Et de préciser que «des faits ont été documentés grâce à une vidéo relayée sur les réseaux sociaux». Une enquête a été diligentée par la brigade territoriale, qui, grâce à l'exploitation du système de vidéosurveillance, a pu identifier le camion et arrêter le chauffard dans un temps record, souligne le communiqué, précisant que «ce dernier sera déféré aux juridictions compétentes».

### GUINEE

## Au moins 5 morts dans l'effondrement d'une mine d'or

Au moins 5 personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement d'une mine d'or interdite à la population, dans la préfecture de Sigiri (nord-est), ont rapporté des médias jeudi citant une source médicale.

Les cinq corps des victimes ont tous été extraits du sous-sol ce jeudi, suite à des opérations de fouilles entamées depuis mercredi soir, date de l'effondrement de la mine. Les personnes décédées étaient en pleine activité d'extraction de l'or dans le site minier d'Amina, fermé à la population à cause d'un rejet de minerais par une société aurifère installée dans ladite préfecture.

A cause de l'exploitation anarchique et non réglementée, les éboulements sont fréquents dans la préfecture de Sigiri, considérée comme zone aurifère par excellence en Guinée.

### CHINE

## Trois morts et dix blessés dans l'incendie d'une maison de retraite

Trois personnes ont été tuées et dix autres blessées dans un incendie survenu jeudi dans une maison de retraite, dans la province chinoise du Guangdong (sud), ont annoncé les autorités locales. Le feu s'est déclaré jeudi à 4h21 dans une maison de retraite de la ville de Dongguan, et a été éteint à 4h48, selon le bureau de gestion des urgences de la ville. Parmi les dix blessés, «l'un se trouve dans un état critique et les autres sont dans un état stable», précise la même source. Une enquête sur l'accident est en cours.

### INDE

## Un séisme de 5,3 degrés frappe le nord du pays

Un séisme de magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter a frappé jeudi soir l'Etat indien de l'Himachal Pradesh (nord), a indiqué le Centre national de sismologie (NCS).

L'épicentre du séisme, qui s'est produit vers 21h44 heure locale (16h04 GMT), a été localisé à 33,09 degrés de latitude et 76,59 degrés de longitude, au niveau de la ville de Chamba, et à une profondeur de 10 kilomètres, précise la même source. Aucun décès ni aucun dommage matériel n'ont été signalés, selon les premiers rapports. Par ailleurs, des secousses ont été ressenties dans le nord du pays, notamment dans certaines parties des Etats du Pendjab et de l'Haryana.

## LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS Démantèlement de réseaux de trafiquants à Oran...



Les éléments de la brigade des crimes majeurs et de lutte contre le trafic de stupéfiants à la sûreté de la daïra de Bir El Djir (Oran) ont réussi, dans trois opérations distinctes, à mettre un terme à l'activité de trois réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogues et de psychotropes, indique, jeudi, un communiqué de ce corps de sécurité.

Ces trois opérations ont abouti à l'arrestation de six personnes, dont une recherchée, ainsi qu'à la saisie de cinq kilogrammes de kif traité, de 1033 comprimés psychotropes, de 3 véhicules et des armes blanches interdites, selon la même source.

La première opération a permis d'arrêter deux mis en cause qui utilisaient leur résidence et une boucherie comme repaire pour stocker les drogues, en vue de les écouter dans l'agglomération, en plus de la saisie d'une quantité de 1.033 comprimés psychotropes. La deuxième opération a permis l'arrestation de trois autres personnes et la saisie de 18 plaquettes de cannabis pesant 2 kg, de deux véhicules et de 3 armes blanches prohibées de différentes tailles.

La troisième opération, menée par la sûreté de la daïra de Bir El Djir, a permis de mettre fin à l'activité d'un trafiquant de drogue, qui utilisait son domicile pour stocker et distribuer ces poisons, selon la même source, qui a expliqué que les personnes impliquées dans ces affaires seront déférées devant la justice.

## ... et Ouled Djellal

Les éléments du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Ouled Djellal ont réussi à démanteler un réseau criminel de trafic de psychotropes, arrêter trois personnes et saisir 14.100 capsules, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la cellule de communication de cette sûreté.

Selon le communiqué, l'opération est intervenue suite à des informations parvenues aux policiers relatives aux activités de deux dealers activant dans la ville d'Ouled Djellal et, après intensification de la surveillance, les deux suspects ont été interpellés sur une motocyclette avec en leur possession 1.500 capsules de psychotropes. Les investigations ont conduit ensuite à la récupération d'un véhicule de l'un des deux suspects dont la fouille a permis de découvrir 12.600 autres capsules de psychotropes portant ainsi le nombre total saisi à 14.100 unités, selon la même source. L'enquête approfondie menée en coordination avec le parquet local a conduit à l'identification et l'arrestation d'un troisième suspect révélant que ce réseau était spécialisé dans le transport et le trafic de psychotropes dont l'activité s'étendait d'une des wilayas du Sud jusqu'à Ouled Djellal et ses alentours, selon encore la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Ouled Djellal pour «possession de psychotropes d'une manière illégale dans le but de les revendre et trafic avec utilisation d'un véhicule», a-t-on indiqué.

APS

## MOUDJAHIDINE

## La ratification par l'Algérie de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel est "un engagement franc envers les valeurs de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre" (Rebiga)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga a affirmé, jeudi, que

la ratification par l'Algérie de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, exprime une "volonté sincère, un engagement franc envers les valeurs de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre et une foi inébranlable en le devoir humanitaire qui impose la coopération internationale pour défendre les valeurs de la dignité humaine".

Lors d'une conférence organisée par le Musée national du moudjahid, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale pour le sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte anti mines, sous le thème "Planter des mines est un crime continu contre l'Homme et l'environnement", le ministre a indiqué que l'Algérie qui "a vécu cette tragédie et mobilisé d'importants moyens pour assainir ses terres, est parmi les Etats les plus conscients de l'importance et de la valeur de la sensibilisation à leurs dangers".

Et de souligner que la ratification par l'Algérie de la Convention d'Ottawa, se veut "l'expression d'une volonté sincère, d'une conscience ferme, d'un engagement franc envers les valeurs de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre et d'une foi inébranlable en le droit sacré à la vie et le devoir humanitaire qui impose la coopération internationale pour défendre la dignité humaine".

Le ministre a en outre mis en avant le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'assainissement du pays des mines, le long des frontières est et ouest", relevant que l'ANP "a réussi avec brio et mérite à sauver la vie d'innocents, à enlever des millions de mines et à réhabiliter des milliers d'hectares, afin que le citoyen puisse en bénéficier par l'établissement de projets agricoles et économiques

pour devenir une source de développement, de progrès et de prospérité".

Selon les études et les recherches élaborées dans ce domaine, le colonisateur français a planté près de 11 millions de mines le long des lignes Challe et Morice dans les régions frontaliers Est et Ouest, ayant fait 7.300 victimes, dont 2.470 victimes après l'indépendance, tandis que les survivants à ces mines souffrent d'handicaps physiques et de traumas-tismes psychologiques.

Par ailleurs, le ministre a saisi la concomitance de la tenue de la conférence avec l'anniversaire de l'enlèvement de Cheikh Larbi Tébessi, un des pionniers du Mouvement Réformateur en Algérie, par un commando de l'armée coloniale, en ce jour de l'année 1957, pour rappeler qu'il "compte parmi les disparus de la Révolution de libération nationale, à l'instar de tant de nos héros et symboles de la trempe d'Ahmed Bougara, Bounââma Djillali, Hammou Boutellâs et Maurice Audin".

Il a souligné, dans ce sens, l'importance de l'attachement au dossier de la Mémoire nationale et au devoir de fidélité aux martyrs de la résistance populaire et de la Glorieuse révolution de libération", précisant que "l'Algérie nouvelle ne renoncera pas à ce dossier et ne fera jamais l'objet de concessions, comme l'avait affirmé le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, lors de la récente entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux.

A cette occasion, M. Rebiga a indiqué que son secteur a réalisé un documentaire, retracant le parcours réformiste et militant du chahid, l'étudiant Cheikh Larbi Tébessi, en se référant à des documents, des témoignages, voire des études et recherches historiques.

De son côté, le président de l'Association nationale des victimes des mines, Mohamed Djoudi, est revenu sur les effets désastreux des mines ayant fait plusieurs victimes innocentes, affirmant que "l'histoire retiendra à jamais les crimes commis par le colonisateur français".

Il a tenu, en outre, à adresser ses remerciements au président de la République pour la création de la chaîne "Edhakira" qui met la lumière sur le parcours de lutte nationale et les différents crimes commis par la France coloniale contre le peuple algérien, saluant, à l'occasion, la décision relative à la revalorisation de la pension d'invalidité au profit des victimes des mines et à leur prise en charge psychomédicale.

M. Rebiga a également salué le rôle et les efforts menés par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'ALN, dans le déminage des zones touchées.

## Décès de la veuve du moudjhadid symbole Ali Zaamoum: M. Rebiga loue les qualités de la défunte

La veuve du moudjahid Ali Zaamoum, Yahi Louiza, est décédée à l'âge de 83 ans, a-t-on appris jeudi auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, a adressé un message de condoléances à la famille de la défunte, dans lequel il a

évoqué les qualités de la militante qui "a travaillé sous la houlette de son époux, Ali Zaamoum, pour préparer et réunir les conditions nécessaires à l'impression de la Déclaration du 1<sup>er</sup> novembre 1954 dans la maison du moudjahid Idir Rabah, au village Ighil Imoula, qui constitue un monument historique témoignant de cette étape

cruciale de notre Glorieuse histoire".

"Nous faisons nos adieux, en ce jour sacré du mois de Ramadan, à la défunte connue pour ses qualités et valeurs révolutionnaires, son dévouement à l'Algérie et son attachement à l'unité et à la cohésion nationales pour la grandeur et la gloire de l'Algérie", a-t-il poursuivi. De son côté, le

wali de Tizi Ouzou, Doumi Djilali, a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à tous les membres de la famille de la défunte et à la famille révolutionnaire, priant Dieu Tout Puissant d'entourer la défunte de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à sa famille et à ses proches patience et réconfort.

## EDUCATION

## La réalisation de classes d'extension dans les établissements scolaires à travers le pays a prouvé largement son efficience (Belabed)

Le ministre de l'Education Nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé jeudi à Bordj Bou Arreridj que "la réalisation de classes d'extension dans nombre d'établissements scolaires à travers le pays a prouvé largement son efficience". "Ces projets ont contribué à éliminer le problème de sur-occupation et à apporter des solutions urgentes dans plusieurs écoles du fait du délai réduit de leur réalisation", a affirmé M. Belabed au CEM Benzir Ali de Bordj Bou Arreridj en marge de la présentation d'un exposé sur le secteur au niveau local, ajoutant que "ce type de projets dont l'exécution ne requiert pas une grande assiette foncière a permis aussi de rationaliser les dépenses et les coûts de réalisation".

Sur un autre chapitre, le ministre a indiqué que le travail se poursuit pour concevoir les mécanismes idoines pour la généralisation de l'éducation préscolaire (préparatoire) à l'ensemble des

écoles primaires du pays avec le concours des instances concernées.

Il a également porté l'accent sur l'importance de la réalisation de structures sportives dans les divers établissements primaires pour assurer les conditions favorables à la pratique de l'éducation physique qui a fait un "bond qualificatif" ces dernières années.

M. Belabed a révélé d'autre part que son département mettra en œuvre dans les prochaines semaines les nouvelles procédures relatives au dossier de logements de fonction et la révision globale de la situation de ces logements à travers tous les établissements scolaires pour la numérisation du dossier afin de recenser les logements inoccupés et les attribuer à ceux ouvrant droit, invitant la famille de l'éducation à contribuer à cette opération par la sensibilisation et la coopération.

Le ministre a donné des instructions

concernant le chauffage dans les écoles en cours de réalisation insistant sur la concrétisation de ces projets conformément aux normes techniques nouvelles de sorte à contribuer à assurer des conditions favorables de scolarisation, appelant à respecter les délais de réalisation et réception des projets en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2024-2025.

Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya par l'inspection des chantiers de plusieurs établissements et l'inauguration d'un CEM à la nouvelle cité El Amraït sur la route d'Aïn Soltane au chef-lieu de wilaya.

Il a également inauguré un CEM au village Maâza dans la commune d'El Ach, trois groupes scolaires à El Anasser et un lycée dans la commune de Khelil avant de terminer sa tournée par la pose de la première pierre d'un CEM en remplacement à Ras El Oued et l'inauguration d'un lycée à El Achir.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR La numérisation des œuvres universitaires a contribué à l'amélioration et au développement de son niveau de gestion (Baddari)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, jeudi à Alger, que l'adoption de la numérisation dans le secteur des œuvres universitaires avait contribué à améliorer la qualité des services et leur niveau de gestion, en phase avec les attentes des étudiants.

Répondant à une question d'un député lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a expliqué que "l'adoption de la numérisation dans la gestion des œuvres universitaires a donné des résultats positifs qui nécessitent un appui continu afin d'améliorer ces œuvres pour être en phase avec les attentes des étudiants et leur permettre de se consacrer à leurs études".

Après avoir rappelé les mesures prises pour améliorer ces œuvres, notamment la poursuite de l'aménagement de certaines résidences universitaires, le ministre a précisé qu'un programme avait été tracé pour "la rénovation de 45 résidences au titre de l'année 2023 dans 31 wilayas et l'aménagement de 34 résidences au cours de cette année".

Soulignant les mesures prises dans le domaine de "l'amélioration des services de transport et de restauration universitaire", M. Baddari insisté sur la "poursuite des efforts pour remédier à certaines lacunes" dans ce domaine.

Par ailleurs, M. Baddari a appelé les titulaires de diplômes de magistère à "accélérer la soutenance des thèses de doctorat afin de leur permettre de se présenter à des postes d'enseignement et de recherche à l'université", précisant que "le diplôme de magistère, dans son ancienne définition, est un accès vers la recherche scientifique et non pas la recherche scientifique elle-même".

## ENSEIGNEMENT CORANIQUE Concours du petit récitant du saint Coran : plus de 1.800 participants honorés

Plus de 1.800 participants à la 4<sup>e</sup> édition du concours du petit récitant du saint Coran ont été honorés lors d'une cérémonie tenue, mercredi soir, au théâtre en pleine air d'Adrar. Baptisée du nom du défunt cheikh Abdelkrim El Maghili, cette soirée ramadanesque a été marquée par une ambiance empreinte de piété et de convivialité ainsi que la joie des jeunes lauréats des deux sexes (réцитants, khatib et mounchid) portent des habits traditionnels.

Cet événement couronne le concours du petit récitant du saint Coran qui s'est déroulé, tout au long du mois sacré, au niveau des structures de culte (mosquées, zaouïas et écoles coraniques), à l'initiative des services de la wilaya d'Adrar en coordination avec tous les acteurs concernés, à leur tête le secteur des affaires religieuses et des wakfs, selon les organisateurs.

Les lauréats de cette nouvelle édition ont, à cette occasion, reçu des prix d'encouragement en présence d'un public nombreux, de leurs parents, des autorités locales, ainsi qu'une pléiade d'imams et chouyoukh et l'invité d'honneur, le petit khatib algérien, Mohamed Fateh.

En marge de cette cérémonie, les autorités de la wilaya ont procédé à l'inauguration du siège de l'établissement du petit récitant qu'abrite le complexe professionnel "El-Oourouba" au niveau du nouveau pôle urbain, défunt cheikh Sidi Mohamed Belkebir, à l'Ouest de la ville d'Adrar, et ce, pour s'occuper de l'organisation des prochaines éditions du concours et de l'accompagnement de jeunes récitants.

Approchés par l'APS, des imams, chouyoukh, jeunes récitants et leurs parents, n'ont pas manqué de féliciter cette initiative qui est devenue, selon eux, une importante hale pour contribuer aux efforts de développement de l'enseignement coranique et de renforcement de la référence religieuse nationale.

## INDUSTRIE

**M. Aoun préside une réunion consacrée à l'évaluation du bilan d'activités des directeurs de l'industrie des wilayas**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a présidé, jeudi, une réunion de coordination avec les directeurs de l'industrie des wilayas, consacrée à l'évaluation de leur bilan d'activités et du programme d'exécution du plan d'action du ministère pour l'année en cours, indique un communiqué du ministère. A l'entame de la réunion qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de la secrétaire générale et des directeurs généraux du ministère, le ministre a écouté les différentes préoccupations soulevées par les directeurs de l'industrie des différentes wilayas, soulignant «la nécessité d'améliorer leurs performances au niveau local et d'apporter toutes les facilités aux investisseurs», conformément aux instructions du président de la République concernant la levée des obstacles, précise la même source. A cet effet, le ministre a donné plusieurs instructions, dont notamment «l'intensification des efforts pour accompagner les investisseurs et lever les obstacles sur les investissements en suspens», oultre «l'accompagnement des entreprises actives publiques et privées et le suivi des opérations de réalisation et d'aménagement des zones industrielles, et des zones d'activités au niveau des wilayas». M. Aoun a également donné des instructions concernant «le développement des filières industrielles, le renforcement de la compétitivité industrielle et l'augmentation du volume d'exportation», selon la même source.

## TOURISME

**Les agences de voyage, «un acteur clé» dans le développement du tourisme (ministre)**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a affirmé, jeudi à Alger, que les agences de voyage et de tourisme sont «un acteur clé» dans le développement du tourisme interne et international. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Didouche a souligné que les agences de voyage et de tourisme «sont considérées comme un acteur clé dans le développement du tourisme interne et international», de même qu'elles «sont des entreprises importantes dans le tissu économique national, au vu des prestations fournies aux touristes».

## PÊCHE

**4000 marins-pêcheurs concernés par l'examen de validation des acquis pour la régularisation de leur situation professionnelle (ministre)**

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a affirmé, jeudi à Tipasa, que ses services avaient recensé 4000 marins-pêcheurs au niveau national concernés par l'examen de validation des acquis pour la régularisation de leur situation professionnelle.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, le ministre a précisé que son secteur avait recensé près de 4000 marins-pêcheurs au niveau national, parmi les professionnels disposant d'une expérience dans l'exercice de la pêche mais sans papiers pour naviguer,

## AGRICULTURE

**Approvisionnement des villes côtières en quantités supplémentaires de blé tendre durant la saison estivale (Cherfa)**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place d'un programme spécial pour les villes côtières pendant la prochaine saison estivale, lequel vise à approvisionner les minoteries locales en quantités supplémentaires de la matière première pour la production du pain pour éviter une pénurie pendant cette période qui connaît une forte affluence de touristes.

La déclaration de M. Cherfa est intervenue lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, en réponse à une question du député du Mouvement El Bina qui a appelé à fournir aux artisans boulangers et pâtissiers les matières premières directement des minoteries. A ce titre, le ministre a affirmé la volonté du secteur d'allouer un quota exceptionnel de blé tendre pendant la prochaine saison estivale au profit des wilayas côtières pour répondre à la demande des touristes et éviter la pénurie en cette denrée de large consommation. En ce qui concerne la distribution des matières premières (farine) aux artisans boulangers et pâtissiers, M. Cherfa a indiqué que cette procédure est régie par un décret exécutif fixant les prix de la farine et du pain aux différents stades de distribution. Pour ce qui est de la régulation et du contrôle des produits de grande consommation, notamment le pain, le ministre a affirmé que l'Etat, à travers l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), ravitaillerait les minoteries produisant de la farine et de la semoule en blé dur et tendre via les coopératives agricoles de céréales et de légumineuses relevant de

l'OAIC pour permettre aux artisans boulangers d'exercer leurs activités. A cet effet, il a rappelé l'approvisionnement, l'année dernière, de 165 unités de production de farine, dont 138 privées, ajoutant que ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé dur estimée à 29 millions de quintaux en 2023 et à plus de 9 millions de quintaux au cours du premier trimestre de 2024.

Par ailleurs, un total de 432 unités de production de farine ont été approvisionnées, dont 403 privées. Ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé tendre.

Répondant à une question du député du Mouvement El Bina, Zouheir Fares sur le phénomène de clôture en plastique des exploitations agricoles, ainsi que les mesures prises pour éradiquer ce phénomène, le ministre a indiqué que l'ensemble des investisseurs agricoles ont été informés de l'interdiction de toute clôture de leurs exploitations agricoles par des moyens non conformes aux normes prévues par la loi ou sans l'obtention préalable d'une autorisation de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Il a, en outre, mis en garde que l'ONTA engage des procédures juridiques contre tout investisseur qui ne respecte

pas les conditions en vigueur, ce qui peut entraîner la résiliation de l'acte de concession.

Répondant à une question du député, Abdellahim Zakkour (Front Al Moustakbel) sur les délais fixés pour l'aménagement de l'hippodrome de la commune de Barika, M. Cherfa a précisé que cet hippodrome avait été réalisé en 1989 sur une surface de 32 hectares par la Société des courses hippiques et du pari mutuel, sans procéder à une régionalisation de la propriété du terrain au profit de la Société, lequel relève toujours des domaines de l'Etat. Pour ces raisons, la société ne peut effectuer aucun investissement sur ce terrain car seul le propriétaire est habilité à le faire.

Concernant les mesures prises par le secteur de l'agriculture pour l'approvisionnement des régions frontalières en orge et fourrage évoquées dans la question du député Anrab Sidi (RND), le ministre a affirmé que le recensement général de la ressource animale effectué l'année dernière avait permis d'enregistrer l'ensemble des éleveurs et des nomades à travers le territoire national sur la plateforme numérique dédiée à cet effet.

Et d'ajouter que l'opération de vente de l'orge subventionnée pour l'année 2023

avait été lancée dans les points de vente de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). D'après les chiffres avancés par le ministre, l'opération a permis, du 16 février 2023 au 27 février 2024, la distribution de plus de 335.000 quintaux d'orge au profit de 29.036 éleveurs de 12 wilayas.

Le nouveau recensement qui débutera du 19 mai au 17 juillet 2024 permettra d'ajuster le dispositif d'appui agricole pour une meilleure distribution de cette matière et la valorisation et la préservation de la ressource animale, a-t-il souligné.

Répondant à une question du député, Mohamed Nini (Mouvement de la société pour la paix) concernant les mesures prises par l'élargissement des surfaces irriguées dans la wilaya de Skikda, le ministre a affirmé qu'il s'agit d'une wilaya agricole par excellence dont la surface irriguée s'élève à 25.000 hectares, laquelle passera à 30.000 hectares dans le cadre du programme 2024.

M. Cherfa a évoqué également le plan du Gouvernement pour la lutte contre les feux de forêts, citant les mesures préventives dont l'acquisition de 12 avions et des drones qui seront réceptionnés juillet prochain.

L'organisation de l'Omra par les agences de voyage et de tourisme «est soumise à un cahier des charges élaboré par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO)», a-t-il indiqué, précisant que le processus de sélection s'est basé sur «le respect des clauses dudit cahier». Et de relever que ses services «veillent au contrôle de l'activité des agences de voyage à travers des missions de contrôle par le corps d'inspection du secteur qui effectue des missions d'inspection, ayant abouti à l'établissement de procès-verbaux constatant tout manquement ou négligence».

Concernant les dépassements relevés dans l'activité de certaines

agences, le ministre a fait état de la réception de plaintes de clients qui font actuellement l'objet d'une enquête, ajoutant que certaines plaintes «sont soumises à la commission nationale d'agrément des agences de tourisme et de voyage, et dans le cas où les infractions professionnelles sont avérées, la loi s'applique» ces agences, par l'envoi d'avertissements ou par le retrait provisoire ou définitif de la licence».

Dans le même sillage, M. Didouche a fait état de l'élaboration d'un nouveau cadre législatif, à savoir la loi d'orientation des activités de tourisme, pour «une meilleure organisation professionnelle des métiers et des acti-

vités de tourisme autorisées», d'autant plus qu'elle accorde l'importance à l'activation du rôle des agences de tourisme et de voyage dans la promotion et la commercialisation de la destination touristique Algérie, aussi bien à l'intérieur qu'à l'international, et ce en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et du plan d'action du Gouvernement.

Le ministre a également rappelé que la saison précédente du tourisme saharien a connu «une relance», après l'entrée en vigueur du «visa de régularisation» qui permet aux étrangers désirant effectuer un circuit touristique

dans les villes du Sud, via les agences algériennes de tourisme et de voyage agréées, de bénéficier d'un visa qui est accordé à leur arrivée au niveau des aéroports algériens, au lieu des procédures du visa ordinaire.

Par ailleurs, M. Didouche a indiqué que le secteur «œuvrera à la relance de plusieurs projets, à l'instar du village touristique de Timimoun et à la valorisation d'un nombre de sites archéologiques», tout en œuvrant à leur promotion en vue d'attirer les touristes nationaux et étrangers, afin que ces sites aient une contribution effective dans la relance du développement et la création des richesses et des postes d'emploi.

d'où la préparation d'un cadre juridique sous forme d'examen de validation des acquis pour régulariser leur situation professionnelle à l'avenir.

A cet égard, le directeur de l'école de formation technique de pêche et d'aquaculture à Cherchell, Ahmed Mustapha Ralem a révélé que l'examen de validation des acquis dans le cadre de la loi sur la régularisation du statut des marins-pêcheurs sans papiers concerne 168 candidats à l'école de Cherchell et se déroulera à la fin du mois d'avril. D'autre part, la délégation ministérielle, accompagnée des autorités locales, a présidé la cérémonie de distribution des décisions d'attribution de petits locaux situés dans le port de pêche de Cherchell au profit de

femmes artisanes spécialisées dans la couture des filets de pêche. A ce propos, M. Badani a souligné que la distribution des décisions d'attribution, première du genre dans la wilaya de Tipasa, s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant la prise en charge des métiers de pêche dans les ports de pêche, notamment la couture des filets qui exige de bonnes conditions de travail. Il a ajouté que ses services sont venus, en collaboration avec le ministère des Transports en sa qualité de partie chargée de la gestion des ports, au recensement de 18 sites à travers les ports de pêche pouvant être transformés en espaces idoines pour la confection de filets de pêche, étant donné que ce travail nécessite une grande concen-

tration et précision. Par ailleurs, en ce qui concerne la campagne de pêche au thon pour la prochaine saison, prévue au cours du mois de mai prochain, le ministre a fait savoir que la part de l'Algérie a enregistré «une légère mais significative augmentation», soit une hausse de 20 tonnes par rapport à la campagne de l'année dernière, où la part de l'Algérie était de 206 tonnes. Les préparatifs sont en cours pour assurer le succès de la saison de cette année, qui verra également une augmentation du nombre de thoniers, passant de 32 unités l'année dernière à 34 navires cette année, soulignant que le coup d'envoi se fera depuis le port de pêche de Gouraya dans la wilaya de Tipasa.

APS

## TRANSPORT URBAIN À ALGER

### Un programme spécial durant l'Aïd El-Fitr (Etusa)

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé, jeudi dans un communiqué, la mise en place d'un programme spécial pour faciliter la circulation des citoyens à Alger à l'occasion de l'Aïd El-Fitr.

Selon le communiqué, l'Etusa couvrira 186 lignes avec 189 bus durant le premier jour de l'Aïd et 263 bus pour le deuxième jour et 189 bus pour le troisième jour de cette occasion. Les horaires d'exploitation sont fixés de 06h00 à 19h00 pour les brigades jour et de 19h00 à 04h00 pour les brigades de nuit avec une moyenne de 30 mn entre chaque rotation, précise la même source. Dans ce cadre, un programme de transport vers Djamaâ El Djazaïr a été mis en place dont les premiers départs sont fixés à 5h30 du matin et les retours à la fin de la prière de l'Aïd El Fitr, et ce, depuis les stations du 1er mai, des Fusiliers, du 8 mai 1945, de Kouba, Zéralda, Sidi



Abdellah, Réghaïa, Ouled Moussa, Khemis Khechna, Hamadi, Bir Toute, des Eu-calyptus de Baraki, Bachdjara-h, Ain Naadja et d'El Harrach. S'agissant du pro-gramme Tarahom (navettes à destination des cimetières), l'Etusa précise que

cinq lignes spéciales sont mises en place de 09h00 à 13h40 depuis les stations du 1er mai vers le cimetière d'El Alia, la Place des Martyrs vers le cimetière d'El Alia, Chevallay vers le cimetière de Dely Brahim, Bachdjara-h vers le cimetière de Sidi Re-

zine par Baraki, El Harrach vers le cimetière d'El Alia par Bachdjara-h et Sidi Tayeb. L'Etusa rappelle dans ce sens qu'outre ces lignes exceptionnelles, des lignes régulières desservent les cimetières quotidiennement.

## BOUMERDES

### De nouvelles structures éducatives pour la prochaine rentrée scolaire (wali)

De nombreuses nouvelles structures éducatives de nature à améliorer les conditions de scolarité des élèves, seront réceptionnées à la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, à Boumerdes, a révélé, jeudi, la wali Fouzia Naâma.

«Les chantiers de ces projets avancent à un rythme appréciable et ils seront réceptionnés dans les délais, au vu du besoin ressenti pour leur exploitation à la prochaine rentrée scolaire», a souligné Mme Naâma lors du conseil exécutif de la wilaya consacré à l'examen de nombre de dossiers de développement local.

Il s'agit de 39 écoles primaires, cinq (5) CEM et trois (3) lycées. A cela s'ajoutent 110 classes d'extension dans le primaire, une vingtaine dans le moyen et

sept (7) dans le secondaire, outre des projets de réalisation de 39 cantines scolaires dans le primaire et un restaurant dans le cycle moyen, a-t-elle précisé.

La même responsable a fait part d'autres projets actuellement en chantier, attendus à la livraison après la prochaine rentrée scolaire, dont 43 écoles primaires, six (6) CEM et cinq (5) lycées, en plus de 33 classes d'extension dans le primaire, 12 dans le moyen et 19 cantines scolaires dans le primaire.

Sur un autre volet, la wali de Boumerdes a souligné l'inscription, dernièrement, au profit de la wilaya, d'autres programmes au titre de l'exercice 2024, dont le lancement de la mise en œuvre interviendra dès le parachèvement des

procédures administratives. Il s'agit de huit (8) écoles primaires, quatre (4) CEM, quatre (4) lycées, 64 classes d'extension dans le primaire, huit (8) dans le moyen, quatre (4) dans le secondaire et 19 cantines scolaires dans le primaire.

Par ailleurs, une enveloppe considérable a été affectée à la réhabilitation et équipement d'écoles et cantines scolaires, au titre des exercices 2023 et 2024, selon la même source. Elle a fait part du réaménagement, à ce jour, de 223 écoles primaires, 27 CEM et 21 lycées.

A noter la réception par le secteur éducatif local, durant la présente année scolaire, de quatre (4) groupes scolaires, un (1) CEM, un (1) lycée, 27 classes d'extension dans le primaire et 10 cantines scolaires équipées.

## EL-MÉNIAÂ

### Projet de raccordement de plus de 800 exploitations agricoles au réseau électrique (Sonelgaz)

Un projet visant le raccordement de plus de 800 exploitations agricoles au réseau électrique est en cours de concrétisation dans le périmètre agricole «Hassi Laabid» (3 km au nord de la wilaya d'El Méniaâ), a rapporté jeudi dans un communiqué la cellule de communication de la Direction de distribution de la société Sonelgaz.

Ce périmètre agricole, qui s'étend sur une superficie de plus de 3 500 hectares, com-

prend plus de 800 exploitations agricoles spécialisées dans la production de dattes et diverses cultures stratégiques, légumes, fruits et élevage, qui seront raccordées au réseau électrique sur une distance de 29 km du réseau à basse tension (BT) et moyenne tension (MT), selon la même source.

Le projet au stade de réalisation «très avancé», permettra de répondre à la demande croissante des investisseurs pour concrétiser

leurs projets et s'engager ainsi dans les efforts de l'Etat pour atteindre l'autosuffisance.

Cette opération, pour laquelle une enveloppe financière de 125 millions dinars a été allouée, comprend la réalisation de 15 transformateurs, a-t-on expliqué.

Il est prévu également le raccordement de plusieurs autres périphéries agricoles à travers la wilaya d'El Méniaâ au réseau électrique, au

titre de l'accompagnement des efforts des pouvoirs publics pour le développement du secteur de l'agriculture dans la région.

Le wali d'El Méniaâ, Mokhtar Benmalek, avait insisté lors d'une récente visite d'inspection au périmètre agricole «Hassi laabid» sur la nécessité de respecter les délais de livraison de ce projet, qui donnera une impulsion durable aux investissements agricoles dans la région.

## SKIKDA

### Pêche : 40 candidats participent à l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle

Quarante candidats de la wilaya de Skikda ont passé jeudi l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle des marins-pêcheurs organisé au port de Stora. L'organisation de cet examen s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques visant la régulation de la situation des professionnels opérant à bord des navires de pêche, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Naïm Belaâkri.

Cet examen intervient en application de l'arrêté interministériel du 10 octobre 2023, fixant les modalités et les conditions de validation des acquis de l'expérience professionnelle des gens de mer en activité pour l'obtention de certificats d'aptitude pour la conduite des navires de pêche et de

leurs machines, a ajouté M. Belaâkri.

Assuré par une commission présidée par le directeur de l'Institut de technologie de la pêche et de l'aquaculture de Collo et composée d'enseignants spécialisés et de deux pêcheurs expérimentés, ce test oral d'évaluation des candidats sera sanctionné par la délivrance de certificats de validation des acquis de l'expérience professionnelle des gens de la mer en activité, selon la même source.

Le même responsable a ajouté que l'examen concerne les cinq spécialités de matelot qualifié à bord des navires de pêche d'une longueur égale ou supérieure à 24 mètres, de matelot qualifié à bord des navires de pêche d'une longueur inférieure à 24 mètres, de capacité à la pêche à bord des navires armés à la navigation à la

pêche côtière, de motoriste des navires de pêche dont la puissance principale est inférieure à 150 kilowatts et d'électromécanicien des navires de pêche dont la puissance principale est inférieure à 400 kilowatts.

Au total, 250 dossiers de candidats souhaitant passer cet examen ont été réceptionnés, selon le même responsable qui a indiqué que les candidats restants seront examinés lors d'autres sessions similaires à organiser à travers les autres ports de Skikda. Cet examen a été précédé d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de la valorisation des compétences et des années d'expérience des gens de la mer par l'obtention de certificats leur permettant de progresser dans leurs carrières, a-t-on indiqué.

APS

## IN GUEZZAM

### 10 milliards de DA pour le raccordement de la commune de Tin Zaouatine au réseau d'AEP (Derbal)

Le ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de raccordement de la commune de Tin Zaouatine (w.In Guezzam) au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a bénéficié, après son étude, d'une enveloppe financière de 10 milliards de DA au titre de la loi de finances 2024.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), sous la présidence de M. Ahcene Hani, vice-président de l'APN, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a déclaré, en réponse à une question du député Abdallah Khenissi (El Fadjr El Djadid), sur «le transfert de l'eau potable vers la commune de Tin Zaouatine à partir des nappes d'eaux souterraines de Tagraout dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar sur une distance de 264 km», que ce projet «a été étudié et a bénéficié d'un montant de 10 milliards de DA, en sus de la finalisation des procédures administratives et juridiques nécessaires à sa réalisation, en attendant la levée de certaines réserves dans les jours à venir».

A une question du député Omar Maamar (MSP) concernant «les plans du ministère pour faire face à l'éventuelle sécheresse du barrage de Sidi Yakoub dans la wilaya de Chlef, en raison de la faible pluviométrie, vu son importance dans l'approvisionnement en eau, notamment pour l'irrigation», M. Derbal a indiqué que ce barrage, d'une capacité de 224 millions de mètres cubes a connu une baisse du niveau d'eau, avec un taux de remplissage estimé actuellement à 23%.

Face à cette situation et en réponse aux demandes des agriculteurs, le ministère de l'Hydraulique avait élaboré une instruction conjointe avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour faciliter les procédures d'octroi des permis de forage de puits, la wilaya ayant bénéficié de plus de 530 permis de forage entre 2020 et 2024, a-t-il fait savoir. Pour assurer d'autres sources d'eau à l'agriculture, le ministère a souligné que son secteur avait mis en place un plan basé sur la réhabilitation et l'extension des systèmes d'assainissement et la réalisation de nouveaux systèmes recourant aux dernières techniques utilisées en matière d'épuration. Dans ce contexte, la wilaya a bénéficié d'une opération d'un montant de 2 milliards de DA pour l'étude et la réalisation du système d'épuration tertiaire au niveau de la station d'épuration de Chlef, outre le développement des capacités de collecte des eaux usées et des installations de transfert des eaux usées épuriées de la station d'épuration vers le grand périmètre d'irrigation du Moyen Chellif.

Répondant à une question du député Hamza Hydra (Mouvement El-Bina) concernant le projet d'aménagement du plateau de Mostaganem sur une superficie de 6000 hectares, M. Derbal a affirmé que ce projet était divisé en deux lots, précisant que les services chargés de ce projet, en l'occurrence l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID), avaient finalisé toutes les procédures légales relatives à ces deux transactions et que les deux lots avaient été attribués à des entrepreneurs. Il a ajouté que les travaux du premier lot concernant la réalisation des réseaux de captage des eaux et du réservoir d'eau, se sont arrêtés à un taux de 56%, en raison de l'incapacité de l'entreprise chargée de la réalisation de parachever le projet, ce qui a entraîné la résiliation du contrat avec elle. Quant au deuxième lot, son taux d'avancement est actuellement de 98%, en attendant les essais finaux des canalisations de distribution d'eau, qui sont tributaires du parachèvement des travaux du premier lot, a-t-il poursuivi.

En réponse à une question du député Mohamed Segres (Mouvement El-Bina) sur les mécanismes de réalisation de la sécurité hydrique, le ministre de l'Hydraulique a affirmé que «la stratégie élaborée par son secteur et mise en œuvre à partir du programme important approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, garantira à court et à long termes la sécurité hydrique et alimentaire en Algérie». Cette stratégie repose sur l'exploitation des eaux de surface pour l'eau potable et l'agriculture, la réalisation de forages pour l'exploitation des eaux souterraines à travers le territoire national, et le transfert des eaux des zones les plus riches en cette ressource vers les zones en pénurie hydrique, en sus de l'approvisionnement en eau des régions côtières et celles situées à moins de 150 km des stations de dessalement d'eau de mer, a expliqué le ministre.

**COMMERCE****Marchés de gros :  
M. Zitouni ordonne une  
enquête approfondie  
sur la gestion de  
la société Magros**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a ordonné jeudi une enquête approfondie sur la gestion de la société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros) suite à des "dépassements" enregistrés dans la gestion de cette société publique, indique un communiqué du ministère. "Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni a ordonné une enquête approfondie sur la gestion de la société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros) suite à des dépassements enregistrés dans la gestion de cette société publique", lit-on dans le communiqué.

"Le ministre a, en outre, pris la décision de limoger le P-DG de cette société ainsi que certains cadres soupçonnés d'être impliqués dans la situation que traverse la société" ajoute-t-on de même source.

**SAÏDA****Octroi d'autorisations  
d'exploitation  
définitive à trois  
investisseurs (wilaya)**

Les services de la wilaya de Saïda ont octroyé récemment des autorisations définitives à trois (3) investisseurs privés leur permettant d'exercer leurs activités, a-t-on appris auprès de ces services.

La même source a indiqué que ces investisseurs qui activent dans les domaines de la production du béton, de l'aviculture, de l'industrie, de l'habillement et du plâtre, avaient obtenu auparavant des autorisations provisoires d'exploitation.

Ces projets d'investissements ont eu l'accord de la commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier industriel et du suivi des projets d'investissements, en fin mars dernier, ce qui a permis de créer 66 nouveaux postes d'emploi, a indiqué la même source.

Ces projets d'investissement sont implantés à travers les zones d'activités de la commune d'Aïn Soltane, de la zone industrielle et de la zone d'activités de la commune d'Aïn Lahdjari.

Ces opérations entrent dans le cadre de l'application des instructions des autorités supérieures du pays pour accompagner les nouveaux investisseurs dans différents secteurs et de leur accorder un soutien total afin de poursuivre leurs investissements, d'étendre leurs activités et de créer de nouveaux postes d'emploi.

Il a été procédé récemment à l'installation d'une commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissements, regroupant divers secteurs liés à ce dossier, qui s'emploie à accompagner les investisseurs et de lever tous les obstacles qui entravent la matérialisation de leurs projets d'investissement sur le terrain, a-t-on fait savoir de même source.

**FINANCES****Installation de Lahouari Rahali à la tête de la BEA**

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a procédé à l'installation de M. Lahouari Rahali en tant que nouveau directeur général de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en remplacement de M. Lazhar Latrache, a indiqué mercredi le ministère dans un communiqué.

Lors la cérémonie d'installation, tenue mardi au siège du ministère, M. Faid a exprimé ses vœux de succès à M. Rahali dans ses nouvelles fonctions, et a insisté sur "la nécessité de poursuivre les efforts de développement et de modernisation de cette institution et de renforcer son rôle dans le financement de l'économie nationale".

Le ministre a appelé également à "accélérer les divers chantiers de modernisation de la BEA afin de répondre aux besoins changeants de sa clientèle", tout en soulignant "l'importance de l'innovation et de l'adaptation aux nouvelles technologies pour maintenir la BEA à la pointe de l'industrie bancaire".

M. Rahali avait occupé divers postes de responsabilité dans le secteur bancaire, dont celui de président du Conseil d'administration de la BEA, selon le communiqué.

**UNIVERSITÉ****Journée d'étude sur le rôle des incubateurs  
dans l'appui et le développement de  
l'écosystème entrepreneurial en Algérie**

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a présidé, jeudi à Alger, une journée d'étude sur le rôle des incubateurs dans l'appui et le développement de l'écosystème entrepreneurial en Algérie, dans le but de cerner les défis auxquels font face ces incubateurs, et de présenter les propositions à même d'améliorer leur performance.

Lors de cette rencontre organisée à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) à Bab Ezzouar, sous le thème "opportunités et mécanismes de développement", M. Hidaoui a indiqué que le conseil œuvre à établir une feuille de route consacrée au renforcement de la formation des jeunes et à l'encouragement de la culture entrepreneuriale, dans le but d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale", soulignant que l'objectif de cette journée d'étude est de "cerner les défis auxquels font face ces incubateurs et de présenter les propositions à même d'améliorer leur performance, en faveur des jeunes porteurs de projets innovants en Algérie".

A ce propos, le président du CSJ a évoqué "les stratégies innovantes de l'écosystème des start-up en Algérie, ainsi que les avantages fiscaux et les facilitations administratives assurées par l'Etat pour encourager les jeunes à accéder au monde de l'entrepreneuriat, notamment après le



lancement de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur". Cette journée d'étude s'est déroulée en présence de représentants de différents secteurs et instances concernés, avec la participation de jeunes porteurs de projets à succès.

**ENERGIE****Tous les efforts mis en œuvre pour le raccordement  
de l'ensemble des régions du pays aux réseaux  
d'électricité et de gaz (Arkab)**

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur poursuivait ses efforts pour le raccordement de l'ensemble des régions du pays aux réseaux d'électricité et de gaz, aussi bien les habitations que les zones industrielles et les exploitations agricoles. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président Hanif Ahdene, en présence de membres du Gouvernement, M. Arkab a assuré que "conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, nous ne laisserons aucun foyer sans électricité à travers l'ensemble du territoire national". Pour ce faire, les entreprises et les instances relevant du secteur veillent à la concrétisation totale

des programmes tracés par les pouvoirs publics en vue d'assurer la couverture en énergie de toutes les régions, a affirmé le ministre en réponse à une question du député Abdellah Belfar (Indépendants). Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, 27.670 foyers ont été raccordés à l'électricité et 20.955 autres au gaz, un chiffre appelé à augmenter à la faveur des projets en cours de réalisation, a-t-il précisé. Un recensement général des régions non raccordées à l'électricité à travers la wilaya a été effectué avec Sonelgaz et les services locaux, dont les résultats ont été soumis au ministère, qui s'attèle à y programmer des projets, a fait savoir le ministre. Ainsi, la wilaya compte 9.227 foyers non encore raccordés à l'électricité, selon le ministre.

En réponse à la question de la députée Fatma Rebiai (Front

El Moustakbal) concernant le raccordement de Merouana dans la wilaya de Batna à l'électricité rurale et au gaz naturel, M. Arkab a affirmé que plusieurs foyers avaient été raccordés à l'énergie dans le cadre des programmes quinquennal et complémentaire, du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FGSCL), du programme des Hauts plateaux et du programme de la wilaya. Quant aux régions n'ayant pas encore été raccordées, elles ont été recensées et proposées dans le cadre des besoins de la wilaya pour la période 2024-2025 au titre de Merouana-extension, a-t-il déclaré. La wilaya de Batna a bénéficié, dans le cadre des programmes quinquennal et complémentaire et du programme des zones d'ombre, d'un programme de raccordement de

39.057 foyers au gaz pour un montant de 10.837 millions de DA, et de 18.373 foyers à l'électricité pour un montant de 8.822 millions DA.

Répondant à la question du député Baghdad Benamara (FLN) concernant le recrutement de 59 agents par l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO) dans la wilaya d'El Bayadh, M. Arkab a expliqué que l'organisation de telles opérations se faisait sous la contrôle des représentants du wali, sur la base des listes envoyées par les services de l'agence locale de l'emploi, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Cette opération vise à offrir des opportunités d'emploi à la main-d'œuvre locale, a-t-il poursuivi, soulignant que "les filiales de Sonatrach ont des instructions strictes concernant le recrutement local".

**PÊCHE****La décision d'autoriser l'importation de moteurs  
de navires d'occasion entrera prochainement  
en vigueur (ministère)**

La décision d'autoriser l'importation de moteurs de navires de pêche de moins de cinq ans, entrera prochainement en vigueur, a révélé mercredi un responsable au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques.

Invité de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, le directeur de la réglementation, des litiges et de la promotion sociale au ministère, Lakhdar Aliane a indiqué que le texte réglementaire relatif à cette mesure, prévue dans la loi de finances 2024, avait été finalisé et sera prochainement publié après son approbation par le Secrétaire général du gouvernement (SGG).

Affirmant que cette décision va permettre de rénover une partie de la flotte de pêche dont plusieurs navires souffrent de pannes moteur, le même responsable a rappelé la difficulté de les réparer localement en sus du manque de

producteurs de ce type de moteurs sur le marché national.

Cette décision s'inscrit dans une série de mesures visant à renforcer les capacités de la flotte nationale de pêche, y compris l'ouverture de l'importation de navires de pêche en haute mer de moins de cinq ans.

Dans ce cadre, M. Aliane a affirmé que cette décision renforcera la flotte nationale composée de 6.000 navires, par des grands navires capables de pêcher en haute mer.

La flotte nationale manque de ce type de navires de grande capacité équipés de matériel spécialisé et d'une technologie de pointe.

Ainsi, la décision prise va contribuer à améliorer la situation des professionnels du secteur. Le responsable a, par ailleurs, évoqué l'importance de la mise en place de coopératives, notamment par rapport

à la création d'un rapprochement professionnel permettant la réalisation d'une complémentarité fructueuse dans le secteur.

En effet, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a recensé plus de 50 coopératives réelles activant à travers le territoire national, couvrant plusieurs domaines d'activité, ajoutant qu'un travail est en cours pour augmenter ce chiffre.

Evitant par ailleurs l'investissement en matière de pêche et d'aquaculture, le responsable a souligné l'intérêt accordé au secteur, notamment à travers les facilitations octroyées qui ont permis l'augmentation du nombre de projets à plus de 40 projets de production dans le domaine de l'aquaculture marine, et à 52 projets de production d'aquaculture d'eau douce.

**PÉTROLE****Le Brent se stabilise autour de 90 dollars**

Les prix du pétrole restaient stables jeudi entre prises de bénéfices, demande vigoureuse et prime de risque géopolitique, le Brent flirtant toujours avec les 90 dollars.

Vers midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, lâchait 0,06% à 89,30 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai, abandonnait 0,08% à 85,36 dollars.

Les deux références du brut continuaient d'évoluer près de leurs sommets depuis fin octobre, atteints la veille, 89,99 dollars le baril de Brent, et 86,20 dollars pour celui de WTI. Le cours du brut "est presque plat ce matin", après des statistiques pétrolières américaines "mitigées" la veille, constatent des analystes, qui signalent cepen-



dant la "forte demande de pétrole". Mercredi, l'état des stocks de brut américain la

même temps les réserves d'essence ont diminué de 4,3 millions de barils. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de leurs alliés (Opep+) a par ailleurs validé la stratégie actuelle de baisse de production lors d'un point d'étape mercredi.

Les cours du brut sont davantage portés par des facteurs "fondamentaux favorables", avancent les analystes qui notent que "le marché anticipe une reprise" de la demande, ce que laissent supposer des indices d'activité manufacturiers en hausse aux Etats-Unis et en Chine, qui reflètent l'activité des usines et la santé du monde industriel.

## MARCHÉS BOURSIERS

### Les Bourses mondiales globalement en hausse, avant des données sur l'emploi aux Etats-Unis

Les indices boursiers sont stables en Europe et en hausses aux Etats-Unis, soutenus par l'accalmie sur les taux obligataires, restant toutefois attentistes avant la publication de données sur l'emploi aux Etats-Unis vendredi. A Wall Street, vers 15H45 GMT, le Dow Jones avançait de 0,47%, l'indice Nasdaq gagnait 0,95% et l'indice élargi S&P 500 prenait 0,71%. En Europe, la Bourse de Londres a avancé de 0,48%, Francfort a grappillé 0,19%, Paris s'est montrée plus timide, terminant proche de

l'équilibre (-0,02%), tout comme Milan (-0,02%). La Fed, qui maintient ses taux directeurs à leur plus haut niveau depuis plus de 20 ans, a signalé prévoir trois baisses en 2024, les marchés espérant que la première baisse arrivera en juin. En cours de séance, les investisseurs américains ont été encouragés par la remontée des inscriptions hebdomadaires au chômage, à leur plus haut niveau depuis deux mois, la semaine dernière.

Sur le marché obligataire,

après une phase de tensions en début de semaine aux Etats-Unis et en Europe, les taux continuaient à se stabiliser après leur détentive la veille. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans ressortait à 4,35%, contre 4,34% mercredi, le taux d'intérêt de l'emprunt à 10 ans, qui fait référence sur le Vieux continent, s'établissait à 2,36%, contre 2,39%. En hausse constante depuis fin mars, les prix du pétrole restent soutenus.

Le baril de WTI américain

se stabilisait à 85,19 dollars (+0,28%) vers 15H40 GMT et le baril de Brent de la mer du Nord à 89,22 dollars (-0,15%). L'or a franchi jeudi la barre des 2.300 dollars l'once (2.304,96 dollars), un nouveau record, mais vers 15H40 GMT, il reculait de 0,35% à 2.292,06 dollars - préservant toutefois un gain de 2,79% sur la semaine et de plus de 11% en 2024. L'euro confortait ses gains de la veille par rapport au dollar (+0,28% à 1,0866 dollars pour un euro). Le bitcoin prenait 2,80% à 67.585 dollars.

## Wall Street termine en baisse

La Bourse de New York a terminé en baisse, jeudi, effectuant un volte-face après des déclarations prudentes de membres de la banque centrale américaine (Fed) et une nouvelle poussée de fièvre du pétrole sur fond de tensions géopolitiques accrues.

Le Dow Jones a lâché 1,35%, l'indice Nasdaq a reculé de 1,40% et l'indice élargi S&P 500 a cédé 1,23%.

La séance avait démarré dans le vert,

après trois journées de consolidation, mais les indices se sont retournés avant la clôture.

Le président de l'antenne de la Fed à Minneapolis, Neel Kashkari, a notamment prévenu que "si l'inflation continuait à osciller", avec des sursauts occasionnels, il se "(poserait) la question de savoir s'il ne faut pas renoncer à toute baisse" cette année.

Le baril de Brent de la mer du Nord a

notamment terminé au-dessus de 90 dollars pour la première fois depuis plus de cinq mois.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans est retombé à 4,30%, contre 4,34% la veille en clôture.

Le repli de la place new-yorkaise n'a pas fait dans le détail, emportant dans le rouge quasiment tous les membres du Dow Jones et les grosses capitalisations technologiques du Nasdaq.

## La Bourse de Tokyo termine dans le rouge derrière Wall Street

La Bourse de Tokyo a clôturé en nette baisse vendredi dans la foulée du recul de Wall Street la veille sur fond de la hausse des prix du pétrole, et lestée par la remontée du yen.

L'indice vedette Nikkei a perdu 1,96% à 38.992,08 points, soit une chute de 3,4% sur l'ensemble de la semaine.

L'indice élargi Topix a reculé de 1,08% à 2.702,62 points.

Les cours du pétrole ont

atteint jeudi un plus haut depuis octobre, attisés par une aggravation des tensions politiques au Moyen-Orient, où plusieurs épisodes meurtriers ont généré des craintes d'embrasement au sein d'une des principales régions productrices d'hydrocarbures dans le monde. La monnaie japonaise s'est par ailleurs appréciée face au dollar après que le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Kazuo Ueda, a

laissez entendre dans une interview au quotidien nippon Asahi qu'une nouvelle hausse de taux était possible au second semestre 2024, après que la BoJ a mis fin le mois dernier à sa politique de taux négatifs. La Bourse de Hong Kong était à l'équilibre: vers 06H50 GMT l'indice Hang Seng grappillait tout juste 0,08%. Le dollar reculait face au yen: le billet vert s'échangeait pour 151,24 yens vers

06H50 GMT contre 151,34 yens jeudi à 21H00 GMT. L'euro refluait aussi à 163,79 yens contre 164,01 yens la veille.

Et la monnaie européenne

se négociait pour 1,0829 dollar, contre 1,0837 dollar jeudi à 21H00 GMT.

Les prix du pétrole montaient: le baril de WTI américain gagnait 0,43% à 86,96 dollars vers 00H45 GMT et le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,57% à 91,17 dollars.

## ALLEMAGNE

### Forte chute des ventes de voitures électriques en mars

Le marché automobile allemand a vu ses ventes chuter en mars, surtout dans l'électrique où elles se sont effondrées de 29%, en raison de l'arrêt des aides publiques à l'achat, selon les chiffres publiés jeudi.

Au total, 263.844 voitures ont été immatriculées en Allemagne, soit 6,2% de moins qu'en mars 2023, a indiqué dans un communiqué l'Agence fédérale pour l'automobile (KBA).

Certes, le nombre inférieur de jours ouvrés cette année en mars a pu contribuer à grossir la chute des ventes, en comparaison avec l'an dernier.

Mais le coup de frein est bien réel, avec un quart de ventes en moins par rapport à

mars 2019, avant la crise causée par la pandémie puis par la crise ukrainienne.

C'est la deuxième baisse consécutive, après une chute de 12,6% des immatriculations sur un an en février.

Et le coup de frein est encore plus marqué parmi les ventes de voitures électriques, en baisse de 29% en mars sur un an, victimes de l'inflation, et surtout de l'arrêt des aides gouvernementales malgré les rabais accordés par la plupart des constructeurs. La part des voitures électriques dans les ventes totales est tombée à 12%, contre 18,4% en moyenne sur l'ensemble de 2023. Ce recul, sur le premier

market automobile d'Europe, menace les objectifs fixés par l'Union européenne de

réduire les émissions de CO2 des constructeurs en 2025 et d'éliminer les moteurs à combustion en 2035. Jeudi, le ministre allemand des Transports, Volker Wissing a dit souhaiter maintenir l'objectif de voir circuler 15 millions de voitures électriques sur les routes allemandes d'ici 2030, un objectif "ambitieux", vu des quelque 1,5 million seulement de voitures électriques actuellement immatriculées. "Ce n'est pas une solution de créer durablement un marché avec des subventions", a-t-il déclaré sur la chaîne publique ZDF.

Il préfère compter sur les constructeurs eux-mêmes, qui doivent faire des offres de prix attractives".

## MARCHÉS DES CHANGES

### Léger repli du dollar, les taux obligataires se calment

Le dollar a encore lâché un peu de lest jeudi, pour le troisième jour d'affilée, alors que les membres de la Fed appellent toujours à la patience sur les taux d'intérêt, tandis que l'or a établi un nouveau record, à plus de 2.300 dollars. Vers 18H50 GMT, le dollar se négociait en baisse de 0,42% face à l'euro qui valait 1,0849 dollar.

Les taux sur les bons du Trésor à dix ans reculaient à 4,31% contre 4,34%.

Avant de limiter les dégâts en fin de séance, le franc suisse est tombé au plus bas depuis près d'un an par rapport à l'euro après l'annonce d'une nouvelle baisse de l'inflation helvétique, qui conforte les attentes de baisses de taux.

La devise helvétique ne dérapait plus que de 0,26% par rapport à l'euro à 0,9809 franc suisse, après avoir touché un plus bas depuis mai vis-à-vis de la monnaie unique, chutant de 0,65% à 0,9848 franc suisse.

Elle abandonnait 0,14% contre le billet vert à 0,9042 franc suisse pour un dollar après avoir glissé de 0,36% à 0,9061, évitant à des niveaux inédits depuis novembre. L'inflation en Suisse a de nouveau déceléré en mars, et davantage que prévu, s'établissant à 1% sur un an sous l'effet d'un recul des prix des produits pétroliers. De son côté, durant les échanges asiatiques, l'once d'or a atteint jeudi le prix record de 2.304,96 dollars. Le métal jaune a ensuite repris son souffle, se repliant de 0,19% à 2.295,30 dollars l'once vers 19H00 GMT.

## FMI

### Kristalina Georgieva seule candidate à sa succession (officiel)

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, est la seule candidate proposée par les Etats membres pour sa succession, a annoncé jeudi le conseil d'administration de l'institution basée à Washington dans un communiqué.

"Le conseil d'administration va poursuivre le processus de désignation, avec un entretien de la candidate, Mme Georgieva, par les membres du conseil."

L'objectif est de finaliser le processus le plus tôt possible, d'ici à la fin avril", a précisé le communiqué.

La patronne du Fonds avait déclaré à des médias mi-mars, se "rendre disponible" pour continuer à diriger l'institution, après avoir notamment reçu quelques jours plus tôt le soutien des ministres des Finances de l'Union européenne (UE).

"Si j'ai le plaisir de recevoir la confiance de nos membres, je suis prête à y répondre", avait alors déclaré Mme Georgieva, dont le présent mandat doit s'achever le 30 septembre.

## ETATS UNIS

### Le déficit commercial se creuse en février à 68,9 milliards USD

Le déficit commercial des Etats-Unis a continué à se creuser en février, du fait d'une hausse plus marquée des importations que des exportations, en valeur, selon les données publiées jeudi par le département du Commerce. Le déficit des échanges de biens et services avec le reste du monde a atteint 68,9 milliards de dollars en février dépassant les attentes des analystes, qui tablaient plutôt sur une légère réduction, à 66 milliards de dollars, selon le consensus publié par briefing.com. Il est en hausse de 1,9% par rapport au mois précédent, dont les données ont été légèrement revues à la hausse, à 67,6 milliards de dollars, contre 67,4 milliards annoncés initialement.

Dans le détail, les exportations ont enregistré une progression de 2,3%, soit 5,8 milliards de dollars, par rapport à janvier, alors que les importations ont augmenté de 2,2%, soit 7,1 milliards de dollars sur la même période. Sur un an, le déficit est en recul de 2,8%, avec des exportations en hausse de 1,8% et des importations progressant de seulement 0,8%. Mais février marque le plus large déficit depuis le mois d'avril 2023. Les secteurs ayant le plus importé sont les produits de consommation, en particulier électronique grand public et produits pharmaceutiques, ainsi que l'alimentation et l'automobile. Du côté des exportations, le pétrole, l'alimentation, l'aviation civile et l'automobile ont été particulièrement concernés.

## FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES ŒUVRES SOCIALES

# Le FNPOS entamera le 25 avril prochain le versement des aides à l'habitat rural (ministre)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a indiqué, jeudi à Sétif, qu'une aide non remboursable à l'habitat rural sera accordée par le Fonds national de Périséquation des Œuvres Sociales (FNPOS) aux attributaires de cette formule (travailleurs ou retraités).

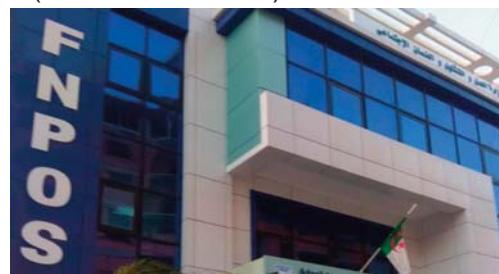
Les préparatifs sont en cours en vue du début du versement de cette aide à partir du 25 avril prochain, dans le cadre d'un calendrier précis, au moyen d'une enveloppe financière de 30 milliards de dinars destinée à quelque 60.000 bénéficiaires au niveau national, a ajouté M. Bentaleb dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Sétif, soulignant que cette mesure «vient en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer la dimension sociale de l'Etat algérien».

Au cours de cette visite qui lui a permis d'inspecter un certain nombre de structures relevant de son secteur, le ministre a indiqué, d'autre part, qu'une augmentation de l'ordre de 35 % du nombre d'offres d'emploi a été enregistrée au cours du premier trimestre de l'année 2024 par rapport à

la même période de l'année dernière.

Il a également noté que ces «indicateurs positifs» s'ajoutent à une augmentation des ressources de la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) estimée, à l'échelle nationale, à 14,10 % par rapport au premier trimestre de l'année dernière, ce qui reflète, selon le ministre, la dynamique économique de l'Algérie qui assure, en outre, la protection sociale des travailleurs.

M. Bentaleb a ajouté que les principaux objectifs de son département ministériel, en tant que secteur chargé de l'emploi «consistent à concrétiser la protection sociale des citoyens, de rechercher les moyens d'équilibrer les caisses de sécurité sociale, d'élargir la base des assurés et de simplifier les procédures de médiation dans le monde du travail pour absorber le chômage et au-



tres». Dans un autre contexte, le ministre a souligné que la numérisation représente «une volonté politique» et «garantit l'efficacité, la transparence et la bonne gouvernance».

Il a ajouté, à ce propos, que le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale dispose de 127 services numérisés, 67 systèmes d'information, 24 bases de

données entre la sécurité sociale et le reste des secteurs et 23 autres bases de données au sein du secteur des assurances sociales.

Le ministre a également indiqué, dans ce même contexte, que le système de sécurité sociale en Algérie est un «système intégré et complet» dès lors qu'il couvre neuf (9) risques, «en plus du risque résultant des perturba-

tions climatiques qui n'est pas couvert par tous les pays, d'où la nécessaire valorisation des efforts consentis sur le terrain, d'autant, a-t-il dit, que la sécurité, la stabilité et le dynamisme économique d'un pays se mesurent à l'aune de l'équilibre des caisses de sécurité sociale».

M. Bentaleb a appelé, pour finir, à «la nécessité de coordonner les efforts de tous les acteurs, de réfléchir au renforcement de la protection sociale en Algérie, d'œuvrer sans relâche à la relance du développement économique, d'aller vers les petites entreprises émergentes génératrices de richesse, et de pousser les jeunes à se rallier à cette tendance».

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avait auparavant présidé la cérémonie d'inauguration du siège de l'Agence régionale du FNPOS et inspecté les agences de wilaya de la CNAS, au chef-lieu de wilaya.

## SOLIDARITÉ

# Le ministère du Commerce remet au CRA des vêtements de l'Aïd destinés aux enfants ghazaouis et aux orphelins algériens

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé, jeudi à Alger, la remise au Croissant-Rouge algérien (CRA) d'un don de 90.000 vêtements de l'Aïd El-Fitr destinés aux enfants de Ghaza et aux nécessiteux et aux orphelins algériens. Lors de la remise de ce don, collecté en coordination entre le ministère du Commerce et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en présence de la présidente du CRA, Ibtissam Hamlaoui, le ministre a fait savoir que ce don était le fruit des efforts

conjugués des commerçants honnêtes, qui ont contribué à la stabilité des prix et à la disponibilité des produits durant le mois sacré. Il a, à cette occasion, salué le civisme des commerçants et des industriels ayant réduit les prix de différents produits de consommation. M. Zitouni a également mis en avant le rôle de nombreux industriels algériens et de représentants de marques internationales de prêt-à-porter dans le cadre de cette initiative au profit des enfants nécessiteux et des orphelins ghazaouis et algériens. Pour sa part, la présidente du

Croissant-Rouge algérien a insisté sur l'importance de ce partenariat avec l'UGCAA. A cette occasion, M. Zitouni a donné le départ du convoi de camions chargés de vêtements de l'Aïd pour leur distribution aux bénéficiaires.

A son tour, le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, a mis en avant l'appui de son organisation aux opérations de solidarité au profit des familles démunies, à travers la collecte et l'encadrement des dons de vêtements de l'Aïd destinés aux nécessiteux, aux orphelins et aux enfants palestiniens à

Ghaza, et ce, dans le cadre du soutien aux efforts de l'Etat en faveur de la promotion des actions de solidarité et humanitaires. Dans une déclaration à la presse, M. Bedrissi a affirmé que cette initiative «réflète la position de l'Algérie, Gouvernement et peuple, en soutien au peuple palestinien dans sa résistance et sa lutte». Selon le responsable de l'UGCAA, le pouvoir d'achat en Algérie s'est renforcé en 2024, grâce aux augmentations de salaires, parallèlement à la stabilité des prix, conformément aux engagements du président de la République.

## TIPASA

# Lancement d'une caravane de solidarité au profit de familles nécessiteuses

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, accompagnée du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, ont procédé, jeudi, au lancement d'une caravane de solidarité au profit de familles nécessiteuses dans la wilaya de Tipasa, dans le cadre des opérations de solidarité organisées durant le mois de ramadhan.

Les deux ministres, en visite de travail dans la wilaya de Tipasa, en compagnie du wali Aboubakr Seddik Boucetta, ont donné le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit de 1.033 familles nécessiteuses relevant de 10 communes de la partie Est de la wilaya, «au titre du parachèvement de différentes opérations de solidarité initiées par les autorités locales à la veille du mois de ramadhan», a indiqué Mme Krikou.

«Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une série de visites de terrain visant à nous enquêter du déroulement des différentes opérations de solidarité, initiées durant ce mois sacré, dont notamment les préparatifs des opérations de circoncision et les initiatives d'acquisition des vêtements de l'Aïd», a ajouté la ministre, louant le versement, au niveau de la wilaya de Tipasa «de la prime de solidarité au profit de plus de 34.000 familles, avant l'entame du mois de ramadhan».

La délégation ministérielle a effectué une visite au port de Tipasa. Sur place elle s'est entretenue avec Mme Karima, l'unique femme professionnelle de la pêche, à Tipasa, dans un monde exclusivement masculin nécessitant force physique, patience et obstination. La ministre a salué le courage de cette femme, qui a décidé de prendre la mer pour pêcher après le décès de son mari qui était également marin. A son tour, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a souligné l'impératif d'encourager l'intégration de l'élément féminin dans le monde de la mer et de la pêche», notant que l'Ecole de formation technique en pêche et aquaculture de Chercell assure 13 spécialités de nature à être intégrées par des femmes, dont la confection de filets de pêche.

L'opportunité a donné lieu à la remise de contrats d'affectation de locaux à un nombre de femmes spécialisées dans la confection de filets de pêche au port de pêche de Chercell. Les deux ministres se sont également rendus à l'Ecole de formation technique en pêche et aquaculture de Chercell, où ils se sont enquis de la nomenclature de formation de l'établissement et son adaptation aux exigences du marché du travail maritime. L'Ecole a abrité, à l'occasion, une exposition sur les activités des femmes activant dans la confection des filets de pêche, outre des produits de la mer.

APS

## BATNA

# Les lauréats du concours de mémorisation du Saint Coran chez les malvoyants honorés

Les trois premiers lauréats de la première édition du concours de mémorisation du Saint Coran chez les malvoyants ont été honorés lors d'une cérémonie organisée jeudi à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa de Batna par le bureau de wilaya de l'association nationale «canne blanche» des malvoyants.

Toute l'attention de l'assistance nombreuse présente s'est focalisée sur la plus jeune des participantes sacrées, Souha Khelifi, âgée de 10 ans, et Ahmed Aksa de Tigharghar âgé de 73 ans le plus vieux des lauréats de ce concours organisé à l'école coranique fer novembre de Batna le 30 mars passé.

Quinze des 31 participants au concours tenu dans cinq épreuves (l'intégralité du Coran, la moitié, le quart, 4 Ahzab et 2 Ahzab) ont été pri-

més. L'objectif de l'initiative est de mettre en exergue les potentialités de cette catégorie, de distinguer ceux qui mémorisent le Saint Coran et susciter davantage d'intérêt pour cette catégorie, a indiqué Lamine Chebah, président du bureau de wilaya de l'association nationale «canne blanche» des malvoyants.

Le concours est aussi une incitation des malvoyants grands et petits à accorder une grande importance pour le Coran, sa mémorisation et son étude, a-t-il ajouté. L'initiative d'une journée a attiré des participants de tous les âges des différentes communes de la wilaya et les efforts seront déployés pour donner aux prochaines éditions une dimension nationale, a indiqué de son côté, Ghalia Moukhenache, membre du jury et de l'association.

## CONSTANTINE

# 549 logements publics locatifs distribués à Ain Abid

Un quota de 549 logements publics locatifs (LPL) a été distribué jeudi au nouveau pôle urbain de la commune d'Ain Abid, wilaya de Constantine.

Ces logements sont dotés de toutes les installations requises pour une vie digne du citoyen, a assuré le wali, Abdulkhalik Sayouda dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de remise des clés tenue à la maison de la culture Malek Haddad du chef-lieu de wilaya en présence des autorités locales. La wilaya de Constantine, a relevé le même responsable, a enregistré un «bond qualitatif»

dans le secteur de l'habitat avec la distribution de plus de 10.000 logements publics locatifs à travers 10 communes au cours de l'année passée 2023.

Il a également souligné que le début de 2024 a vu le lancement de la distribution de plusieurs quotas importants de logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire dans les communes d'El Kroub et de Constantine, assurant que l'opération de recensement des habitations précaires est poursuivie jusqu'à leur élimination définitive.

Les efforts de l'Etat conti-

nuent pour permettre l'accès au logement pour toutes les catégories de la société, a ajouté M. Sayouda précisant qu'avant le 5 juillet prochain, plus de 1.200 logements publics locatifs seront distribués au chef-lieu de wilaya et 711 autres dans la commune d'Ouled Rahmoune dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire. Pas moins de 800 logements publics locatifs seront également distribués dans la commune de Hammam Bouziane et 250 autres de même type dans la commune d'Ain Smara, a indiqué le wali.

**AFRIQUE AUSTRALE****Plus de 24 millions de personnes confrontées à la faim (Oxfam)**

Plus de 24 millions de personnes en Afrique australe sont confrontées à la faim, à la malnutrition et à la pénurie d'eau en raison de conditions météorologiques extrêmes, prévient l'organisation Oxfam.

Selon l'ONG, «plus de la moitié des 19 millions d'habitants du Malawi, six millions de personnes en Zambie, plus de trois millions au Zimbabwe et trois millions de plus au Mozambique sont confrontés à la faim. Pendant ce temps, à Maputo, la capitale du Mozambique, les inondations ont fait des ravages en raison de fortes pluies persistantes qui ont touché plus de 50 000 personnes, à peine deux semaines après que la tempête tropicale Filipo ait frappé certaines parties du pays».

Les données d'Oxfam indi-

quent que depuis janvier 2024, les chocs climatiques extrêmes dans la région ont tué «plus de 130 personnes, détruit plus de 2 millions d'hectares de cultures et endommagé plus de 7 000 habitations et infrastructures publiques».

En Zambie, au Malawi et au centre du Mozambique, la sécheresse extrême provoquée par El Niño a endommagé plus de deux millions d'hectares de cultures, notamment du maïs et d'autres cultures vivrières. En conséquence, les gouvernements du Malawi et de la



Zambie ont depuis déclaré l'état de catastrophe et d'urgence. Les effets post-catastrophe estimés du seul cyclone Freddy s'élèvent à 1,5 milliard de dollars au Mozambique et à 500 millions de dollars au Malawi, d'après Oxfam. Machinda Marongwe, directrice du programme d'Oxfam en Afrique australe, affirme que «c'est dans de tels cas que le financement climatique est le plus nécessaire pour élaborer des solutions pratiques et durables pour les petits producteurs alimentaires et les personnes touchées par des chocs climatiques répétés».

**BOLIVIE****14 morts dans une collision entre un bus et un camion**

Quatorze personnes ont été tuées et deux autres blessées dans une collision jeudi entre un camion et un bus sur une route très fréquentée du sud-ouest de la Bolivie, a annoncé la police. «Quatorze personnes sont mortes, neuf femmes, quatre hommes, un mineur, et deux personnes ont survécu», a indiqué à la presse un responsable de la police locale, Julio

Larrea. L'accident s'est produit sur un axe très fréquenté reliant les villes andines d'Oruro et de Potosi. Selon la même source, le conducteur du camion, chargé de sel, a traversé la chaussée et percuté le véhicule de passagers qui venait en face.

«L'empêtement de la voie, l'excès de vitesse, ainsi qu'un manque de prudence» sont à l'origine de l'accident, a indi-

qué un autre responsable de la police locale, Adet Cabrera, à la chaîne privée Red Uno depuis le lieu de l'accident.

Le conducteur du camion, qui a survécu à l'accident, a été transporté dans une clinique privée sous garde policière, selon la même source. Le bus transportait 15 personnes, dont le conducteur décédé dans l'accident.

**FINLANDE****Le jeune tireur avait planifié son acte, selon la police**

Le garçon de 12 ans qui a tué par balles un élève de sa classe et gravement blessé deux filles dans une école en Finlande, avait planifié son acte, a dit jeudi la police. La Finlande est encore sous le choc de la fusillade qui s'est produite mardi matin dans une école de la quatrième ville du pays, Vantaa, au nord de la capitale Helsinki. «L'enquête préliminaire a mis au jour des faits suggérant que l'acte a été planifié», a dit le responsable de la police qui dirige l'enquête, Marko Sarkka, cité dans un communiqué. «Les recherches effectuées sur les appareils saisis qui étaient en possession du suspect, un téléphone et un ordinateur, ont révélé des éléments qui confirment cette hypothèse», a ajouté M. Sarkka.

La police avait indiqué mercredi que l'auteur des tirs avait justifié son geste par le harcèlement dont il était victime. Le garçon a rejoint l'école Viertola en début d'année. L'enfant tué, un Finlandais de 12 ans, a succombé sur les lieux de la tuerie et le suspect avait déjà quitté l'école au moment de l'arrivée de la

police, peu après 09H00. L'arme de type revolver utilisée par le garçon appartenait à l'un de ses proches, selon la police qui précise que cet aspect de l'affaire fait l'objet d'une enquête séparé pour «infraction liée aux armes à feu». Le suspect ne pourra être jugé responsable pénalement, car âgé de moins de 15 ans, et est pris en charge par les services sociaux. Les deux filles gravement blessées sont toujours hospitalisées mais les enquêteurs espèrent pouvoir interroger l'une d'entre elles «dans les prochains jours».

L'école Viertola accueille 800 élèves de 7 à 15 ans répartis sur deux sites et est restée ouverte depuis le crime, les horaires ayant cependant été réduits. L'enquête préliminaire «avance à un rythme rapide» mais ne pourra aboutir avant «des mois», selon la police. Les enquêteurs continuent leurs investigations techniques sur la scène de l'acte et entendent élèves, parents, témoins et personnel de l'école.

**MIGRANTS****Plus de 13.000 migrants haïtiens renvoyés de force dans leur pays (OIM)**

Quelque 13.000 migrants haïtiens ont été renvoyés chez eux de force par des Etats voisins en mars malgré la situation humanitaire et sécuritaire catastrophique, souligne jeudi l'organisation internationale pour les migrations (OIM).

C'est 46% de plus que le mois précédent, note l'OIM dans un communiqué, repris par des médias, précisant que 3.000 d'entre eux ont reçu une assistance humanitaire à leur retour et 1.200 bénéficient d'un soutien psychosocial.

«Pour la plupart des Haïtiens, la perspective d'une migration régulière reste un obstacle insurmontable, laissant la migration irrégulière comme seul semblant d'espoir», note l'organisation. Rien que pour obtenir un passeport il faut «parfois des mois voire plus d'un an», ce qui empêche le recours à des voies d'émigration régulière, à l'aide de visas humanitaires par exemple, insiste l'OIM. Elle note une tendance inquiétante, en particulier

parmi la population éprouvée par les déplacements à répétition : «des cas de tendances suicidaires qui étaient autrefois un sujet tabou, mais qui sont désormais de plus en plus fréquemment révélés».

Selon le décompte de l'OIM, Haïti compte plus de 360.000 déplacés internes, «et pour beaucoup à plusieurs reprises». Le pays comptait une population totale de 11,6 millions d'habitants en 2022, selon des chiffres de l'ONU.

Depuis fin février, les gangs haïtiens se sont associés pour attaquer les postes de police, les prisons, l'aéroport et le port maritime. Le personnel humanitaire «est confronté à des défis de sécurité sans précédent et doit peser l'impératif d'apporter l'aide avec la dure réalité du risque personnel encouru et des difficultés de déplacement», explique le responsable de l'OIM en Haïti, Philippe Brachat.

De son côté, le coordinateur

humanitaire de l'ONU, Martin Griffiths, a débloqué 12 millions de dollars d'un fonds d'urgence jeudi pour faire face à la crise.

«La violence incessante des gangs a entraîné le déplacement de 50.000 personnes (hors de Port-au-Prince en mars Ndlr), plongé cinq millions de personnes dans une situation de faim aiguë et affaibli un système de santé déjà fragile», note-t-il sur le réseau social X.

A Genève, le Conseil des droits de l'homme a adopté jeudi une résolution qui, entre autres, exhorte les Etats membres de l'ONU et toutes les parties prenantes «à continuer d'appuyer les mesures et efforts du Gouvernement haïtien visant à lutter contre les violences des gangs armés et contre la vente, l'importation et la circulation illicites d'armes à feu, et à garantir le respect des droits de l'homme en Haïti».

**CHINE****De la grêle et des orages s'abattent sur des provinces de l'est et du centre du pays**

Des orages et des tempêtes de grêle ont frappé des parties de la province chinoise du Fujian (est) et de la province chinoise du Hunan (centre), causant des dommages aux bâtiments et aux terres agricoles, a rapporté l'agence Chine Nouvelle.

Selon les autorités météorologiques au Fujian, un total de 19 zones du niveau de district dans la province ont enregistré des précipitations cumulées de plus de 50 millimètres de mercredi à 06H00 à jeudi à 06H00. Durant cette période, 45 bourgs dans huit zones de niveau de district ont enregistré des précipitations cumulées de plus de 100 millimètres.

De violents orages ont frappé 22 zones de niveau de district au Fujian lors de cette période, tandis que des chutes de grêle ont touché

les villes de Sanming et de Ningde. Le Centre provincial de contrôle des inondations et de lutte contre la sécheresse du Fujian a activé jeudi à 08H00 (heure locale) une réponse d'urgence de niveau IV aux tempêtes.

Les autorités météorologiques ont mis en garde contre la possibilité de fortes pluies et de tempêtes dans plusieurs villes au Fujian, dont Sanming, Putian, Longyan, Nanping and Fuzhou, de jeudi à samedi.

Les prévisions météorologiques prévoient que le Hunan continuera à connaître des averses et des orages au cours des trois prochains jours, et que certaines parties de la province seront touchées par des épisodes pluvieux plus ou moins abondants.

**SÉISME À TAÏWAN****Neuf personnes dégagées par les sauveteurs, une dizaine de disparues**

Les sauveteurs ont libéré vendredi neuf personnes piégées dans un tunnel à Taïwan, et recherchent encore une dizaine de personnes portées disparues, après le plus important séisme qu'ait connu l'île en 25 ans.

Le bilan du tremblement de terre de magnitude 7,4 survenu mercredi, reste à 10 morts et plus d'un millier de blessés, selon les autorités, alors que les secours ont dû livrer des vivres par hélicoptère à de nombreux habitants isolés.

Les autorités locales ont annoncé vendredi avoir retrouvé deux victimes sans «aucun signe de vie» dans la région montagneuse de Hualien de l'est de l'île, proche de l'épicentre du séisme, mais devaient faire des vérifications avant de les ajouter au bilan. «Actuellement, les deux personnes vues sur les lieux ne peuvent pas être identifiées car elles sont enterrées trop profondément», a déclaré l'agence nationale des catastrophes.

Des centaines de personnes sont toujours piégées dans les montagnes à l'est de l'île, à cause de routes bloquées par des glissements de terrain et des chutes de pierres. Les sauveteurs ont déployé des hélicoptères, des drones et envoyé des petits groupes à pied avec des chiens pour les atteindre.

Ils ont dégagé vendredi neuf personnes vivantes dans un passage situé dans une grotte fréquentée par les touristes et appelé le Tunnel des neuf tours. Dans la ville de Hualien, des ouvriers ont commencé à démolir avec une grue le bâtiment «Uranus», qui s'est incliné à 45 degrés après le séisme suite à l'effondrement de la moitié de son premier étage. Selon l'agence nationale des catastrophes plus de 700 personnes restent bloquées dans des tunnels ou des zones isolées mais ont été localisées par les secours qui recherchent encore 18 personnes portées disparues.

Des sauveteurs ont largué vendredi matin par hélicoptère de la nourriture et des équipements dans des cartons pour des personnes réfugiées dans une école élémentaire isolée. Neuf personnes bloquées dans un hôtel de luxe, le Silks Place Taroko, rendu inaccessible par la route, ont aussi été extraites par hélicoptère.

GHARDAÏA

## Succès d'une opération de drainage d'un kyste pancréatique par endoscopie (DSP)

Une équipe médicale de l'Etablissement public hospitalier (EPH) «Brahim Tichine» de Ghardaïa a effectué récemment "avec succès" un drainage d'un kyste pancréatique infecté en utilisant la nouvelle technologie endoscopique sur un jeune patient, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Ce traitement endoscopique a été décidé pour ce jeune patient de 35 ans souffrant de troubles gastriques et douleurs abdominales après une minutieuse exploration et un diagnostic qui a démontré la présence d'un kyste pancréatique infecté, a fait savoir le directeur du secteur, Dr Ahmed Zenati. Et d'ajouter qu'une discussion multidisciplinaire entre médecins spécialistes sous la conduite du Dr Salim Ourari, gastroentérologue à l'unité d'endoscopie de EPH de Ghardaïa, a permis de recommander un drainage du kyste sous écho-endoscopie sans incision (ouverture externe). Cette technique de drainage endoscopique guidée par écho endoscopie réalisée pour la première fois consistait à introduire une sonde (un tube équipé de microscope miniaturisé avec lampe et instruments chirurgicaux) par l'estomac, sans incision vers le kyste localisé et drainé la nécrose pancréatique infectée par aspiration, a expliqué le DSP en signalant que l'état de santé du patient est jugé satisfaisant. C'est la première fois que ce type d'intervention est réalisé dans le secteur de santé de Ghardaïa, a fait savoir Dr Zenati, rappelant que l'acquisition d'un matériel performant de pointe dans nos structures de santé permet d'éviter les déplacements fatigants et onéreux vers les hôpitaux du nord.

## NOUVEAU STATUT DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES Des «acquis importants» (syndicat)

Le nouveau statut particulier des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires comporte des «acquis importants», dont la reconnaissance de la fonction pédagogique de ces derniers, a affirmé, mercredi à Alger, le président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), Pr Rachid Belhadj. S'exprimant en marge d'une Assemblée générale ordinaire du syndicat tenue au CHU Mustapha Bacha, Pr Belhadj a déclaré à la presse que le nouveau statut particulier des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, comporte de «nouveaux acquis importants». Tout en remerciant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour avoir «concrétisé son engagement» de satisfaire les revendications des professionnels de la santé, il a cité, entre autres acquis, la reconnaissance de la fonction pédagogique de l'enseignant hospitalo-universitaire. Autre avancée pour cette catégorie de praticiens de la santé, la création du nouveau poste de coordinateur pédagogique relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui s'ajoute aux postes de chefs de service et d'unité dépendant du secteur de la Santé, a-t-il révélé. Il a fait savoir qu'en parallèle à la publication dudit statut particulier, le nouveau régime indemnitaire des enseignants universitaires a été rendu public, alors que d'habitude, cela se fait avec un intervalle de deux ans entre les 2 textes. Le Pr Belhadj s'est, en outre, félicité que l'activité de jumelage pratiquée par les praticiens à l'intérieur du pays, ainsi que celle de la télé-médecine soient désormais «plus organisées et obéissant à de nouveaux mécanismes».

Il en est de même pour l'octroi des bourses et la prise en compte de la totalité de l'expérience professionnelle du maître-assistant qui rejoint la famille universitaire, et dont la moitié seulement était comptabilisée dans l'ancien statut, a-t-il poursuivi. Le président du SNECHU a indiqué, enfin, que des Assemblées générales similaires à celle d'aujourd'hui se tiendront dans des établissements hospitaliers du territoire national afin d'informer le corps hospitalo-universitaire médical des nouveautés contenues dans le statut particulier régissant l'évolution de leur carrière.

APS

## PRESTATIONS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

## Le «Plan d'action malade» a permis l'amélioration des prestations à travers l'ensemble des structures du secteur (Saihi)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, jeudi à Alger, que le «Plan d'action malade» a prouvé son efficacité et permis l'amélioration des prestations fournies au niveau de l'ensemble des hôpitaux et structures de proximité.

Dans une allocution prononcée au terme des travaux d'une visioconférence avec les directeurs de la santé, le ministre a précisé que «la Plan d'action malade a donné de bons résultats, en dépit de quelques lacunes dont le ministère s'attèle à les combler».

«L'Etat a mobilisé tous les moyens à cet effet, notamment un budget considérable alloué au secteur» pour une meilleure prise en charge du malade, à travers la numérisation et la modernisation, a-t-il ajouté.

Cette amélioration s'illustre dans la prise en charge des patients en termes de soins, d'interventions chirurgicales, de médicaments et d'examens médicaux, a-t-il fait savoir, ajoutant que plus de 12 millions examens médicaux ont été effectués au niveau des différentes structures de santé.

Et de rappeler que le dossier électronique du patient constitue l'un des axes du



processus d'amélioration de la qualité des prestations, relevant que le secteur compte 79.000 dossiers électroniques permettant de suivre le malade depuis son admission à l'hôpital grâce l'accessibilité des informations aux médecins au niveau national, contrairement au dossier physique (en papier).

Par ailleurs, le ministre a promis de faire de l'année 2024 celle de la prise en

charge des personnels du secteur, faisant état de la promulgation prochainement d'une instruction de ses services portant sur la nécessité de procéder au versement des rappels et aux opérations de promotion à temps, outre la préparation de la promulgation des statuts du secteur, tout en s'enquérant des changements dans le système des salaires et le régime indemnitaire.

## CANCER INFANTILE

## Proposition de réalisation de deux nouveaux centres dans les régions est et ouest du pays (Commission nationale)

Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Pr. Adda Bounedjar a révélé, jeudi à Blida, une proposition de création de deux nouveaux centres de prise en charge des enfants atteints de cancer dans les régions est et ouest du pays.

Le Pr. Bounedjar a indiqué, dans une déclaration en marge de sa participation à la cérémonie de remise d'un acte de terrain destiné à la réalisation d'un centre spécialisé en oncologie pédiatrique, à l'initiative de l'association «El-Badr» pour aider les patients atteints de cancer, qui dans le cadre du travail de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, il a été proposé la réalisation de deux nouveaux centres pour prendre en charge les enfants atteints de cette maladie dans les régions est et ouest du pays.

Il a ajouté que tous les pays du monde disposent de nombreux centres spécialisés en oncologie pédiatrique, ce qui nécessite de renforcer le système de santé avec ces centres qui contribueront à améliorer la prise en charge de cette ca-

tégorie d'enfants dont le taux de guérison dépasse 90 % en cas de prise en charge précoce dans des conditions appropriées du point de vue médico-psychologique.

La région centre du pays dispose d'un centre spécialisé à Bab El Oued à Alger, outre le grand projet prévu à Blida selon des normes internationales et la préparation pour la réalisation de deux centres similaires dans les régions est et ouest en vue de réduire les déplacements des enfants malades et de leurs familles, a-t-il fait savoir.

L'Algérie compte entre 1500 et 2000 cas de cancer chez les enfants, ce qui nécessite la mise en place de tels centres pour améliorer les conditions de traitement et d'hébergement en vue réaliser le meilleur taux de réponse au traitement, a fait observer le responsable.

Il a ajouté que tous les pays du monde disposent de nombreux centres spécialisés en oncologie pédiatrique, ce qui nécessite de renforcer le système de santé avec ces centres qui contribueront à améliorer la prise en charge de cette ca-

ront collectés à partir de dons de bienfaiteurs, faisant état des préparatifs pour le lancement d'une campagne médiatique et de sensibilisation pour la collecte de ce montant en vue de lancer les travaux de sa réalisation.

Selon le président de l'association, avec la remise, jeudi, par les services de la wilaya de l'acte du lot de terrain d'une superficie de 3.280 m<sup>2</sup> relevant du domaine de l'Etat et située près du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Frantz-Fanon, l'association entamera, près de dix ans après avoir annoncé le projet, les procédures d'obtention du permis de construire.

Selon docteur Moussaoui, ce nouvel édifice médical qui accueillera, une fois mis en service, les enfants atteints de cette pathologie de différentes wilayats du pays, renfermera un bâtiment dédié à la scolarisation des enfants cancéreux et à leur hébergement en compagnie de leurs parents, durant la période des soins, un espace de jeu, ainsi qu'un autre bâtiment pour les salles de soins et d'opération.

## APW D'ALGER Cérémonie de circoncision collective au profit de 150 enfants

L'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger a organisé, mardi soir, une cérémonie de circoncision collective au profit de 150 enfants issus de familles démunies à Alger, en consécration des valeurs de solidarité et d'entraide sociale durant le mois de Ramadhan.

Intervenant lors de la cérémonie tenue à la salle des fêtes El Mordjane de Baraki, la présidente de l'APW d'Alger, Nadjiba Djilali, a affirmé que «c'est dans le cadre de la solidarité et de l'entraide sociale durant le mois de Ramadhan que cette cérémonie a été organisée en l'honneur de 150 enfants de familles démunies, issues

des différentes communes d'Alger». L'APW d'Alger a veillé «à faciliter les démarches pour s'assurer que l'opération de circoncision se fasse dans le respect des règles de santé, à travers la prise en charge des analyses médicales et des consultations», a-t-elle ajouté.

A cette occasion, Mme Djilali s'est félicitée de l'organisation réussie de cette cérémonie, qui vise «à partager la joie de ces familles et à ancrer les valeurs de solidarité et d'entraide sociale».

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance conviviale au rythme de la musique chaâbi et de la zorna.



**PALESTINE****MSF accuse l'entité sioniste de «destruction systématique» du système de santé de Ghaza**

L'entité sioniste détruit systématiquement le système de santé de Ghaza, a dénoncé jeudi l'ONG Médecins sans frontières (MSF), fustigeant l'ampleur des dégâts humains de la guerre génocidaire en cours.

«Aujourd'hui, nous assistons à la destruction systématique et délibérée du système de santé» du territoire palestinien, a affirmé lors d'une conférence de presse au siège de MSF à Genève Amber Alayan, responsable adjointe des programmes de l'ONG pour le Proche-Orient.

La grande majorité des blessures constatées par les médecins de MSF à Ghaza résultent d'explosions, un effet des bombardements d'habitations par les forces d'occupation sionistes, a-t-elle décrit.

«Il y a des blessures par écrasement à l'abdomen, au thorax, des

amputations des jambes et des bras nécessaires, et en plus de cela, les patients souffrent de graves brûlures», a-t-elle détaillé. Les médecins voient aussi «maintenant des enfants blessés par balle» par des tirs de drones sionistes, a-t-elle ajouté. «Aucun système de santé au monde ne peut faire face au volume et au type de



blessures, ainsi qu'aux états de santé que nous voyons quotidiennement», a-t-elle soutenu, décrivant des opérations chirurgicales effectuées à même le sol ou des patients dont les plaies s'infectent.

«Vous pouvez ajouter 1.000 hôpitaux de campagne, vous ne pourrez pas remplacer le système de santé qui existait à Ghaza avant la guerre» génocidaire qui a fait des dizaines de milliers de martyrs, pour la plupart des enfants et des

femmes. Christopher Lockyear, secrétaire général de MSF International, a lui chiffré à près de 200 les travailleurs humanitaires tués par les forces d'occupation sionistes en presque six mois, dont cinq employés de MSF. «Ce type d'attaques est soit intentionnel, soit révélateur d'une incompetence dangereuse», a-t-il fustigé, dénonçant «une guerre menée sans aucune règle», après la mort en début de semaine de sept humani-

taires lors d'une frappe sioniste dans la bande de Ghaza. Jeudi, le fondateur de World Central Kitchen (WCK), José Andres, a déclaré que l'entité sioniste n'avait pas tué sept des employés de l'organisation à Ghaza «par erreur, mais plutôt systématiquement».

Andres a souligné, dans une interview diffusée par la chaîne américaine CNN, qu'elles (les forces sionistes) «n'avaient pas tué 7 des employés de l'organisation par erreur, selon ce qui avait été promu, mais plutôt systématiquement. Elles ont pris pour cible une voiture après l'autre».

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre Ghaza qui a fait des dizaines de milliers de martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes, ainsi que des destructions massives et une famine persistante qui a coûté la vie à des dizaines d'enfants, selon les autorités palestiniennes et l'ONU.

**Ghaza: un tiers des enfants de moins de deux ans souffrent de malnutrition aiguë (PAM)**

Un tiers des enfants de moins de deux ans souffrent de malnutrition aiguë qui se propage à un «rythme record», dans la bande de Ghaza, a indiqué mercredi le Programme alimentaire mondial (PAM).

En raison de la guerre contre les Palestiniens, menée par les forces d'occupation sioniste depuis bientôt six mois et des restrictions, la population ghazaouie, particulièrement celle des districts de Ghaza et du nord de l'enclave palestinienne, est au bord de la famine, tandis qu'une grave pénurie de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant frappe ce territoire à la suite du siège total imposé par l'entité sioniste.

Dans ce climat de raids aériens et de bombardements sionistes, «le repas traditionnel que les familles apprécient normalement pour marquer la fin du Ramadan ce mois-ci semble impossible», a déploré le PAM, qui fournit chaque mois à 1,45 million de personnes à Ghaza des

aliments dont elles ont désespérément besoin.

«Mais à mesure que la famine se rapproche, nous avons besoin d'un accès plus large. Nous avons besoin d'un accès feu», a affirmé l'agence onusienne sur le réseau social X.

De son côté, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a souligné également que l'ONG «Save the Children» a confirmé qu'à ce jour, 27 enfants sont déjà morts de faim et de maladie.

«L'ONG avertit que les enfants de Gaza ne reçoivent pas la nourriture et les soins médicaux dont ils ont besoin pour survivre, la nourriture étant bloquée à chaque tourbillon et le système de santé anéanti», a déclaré l'UNRWA, ajoutant que plus de 13.000 enfants ont été tués à Ghaza depuis le 7 octobre. Ces derniers développements interviennent alors que les opérations d'aide à Ghaza suscitent de nouvelles inquiétudes en matière de sécurité, après

que la World Central Kitchen ait signalé qu'une frappe aérienne sioniste sur l'un de ses véhicules a tué sept travailleurs humanitaires à Deir al-Balah, dans le centre de Ghaza. Selon le Coordinateur humanitaire de l'ONU pour les territoires palestiniens occupés, Jamie McGoldrick, il ne s'agit pas d'un incident isolé.

Un décompte effectué le 20 mars fait état d'au moins 196 humanitaires tués depuis octobre 2023. C'est presque trois fois plus que le nombre de morts enregistré dans n'importe quel conflit au cours d'une année. «Depuis octobre 2023, le territoire palestinien occupé est devenu l'un des endroits les plus dangereux et les plus difficiles à travailler au monde. Il n'y a plus d'endroit sûr à Ghaza», a fait valoir M. McGoldrick, rappelant qu'au 1er avril, le nombre total de collègues de l'UNRWA tués depuis le début des hostilités s'élevait à 176, dont plusieurs dans l'exercice de leurs fonctions.

**ETUDE****Les cancers de la prostate vont beaucoup augmenter**

Les cancers de la prostate vont fortement progresser au cours des prochaines années dans le monde, notamment dans les pays moins riches, estime une étude qui explique cette tendance par le vieillissement prévisible de la population. «Selon nos conclusions, le nombre annuel de nouveaux cas va doubler de 1,4 million en 2020 à 2,9 millions en 2040», résument les auteurs de cette étude publiée vendredi, réalisée en extrapolant des changements démographiques déjà observés à l'heure actuelle. Cette progression s'expliquerait par «la hausse de l'espérance de vie et par des changements dans les pyramides des âges», avancent les auteurs. Le cancer de la prostate, qui est le plus courant chez les

hommes -15% de l'ensemble des cancers masculins-, se déclare en effet à plus de 50 ans dans la plupart des cas. Et sa fréquence augmente fortement plus l'on avance en âge au-delà de ce seuil. Or, un grand nombre de pays pauvres ou en voie de développement sont en train de rattraper partiellement leur retard d'espérance de vie par rapport à leurs homologues développés, ce qui devrait mécaniquement augmenter le nombre de cancers de la prostate. Et «contrairement à d'autres problèmes d'ampleur, comme le cancer du poumon ou les maladies cardiovasculaires, on ne pourra pas éviter cette hausse des cas par des politiques de santé publique», relèvent les chercheurs. En effet, les facteurs de

risque du cancer de la prostate -hérité, taille élevée...- sont beaucoup moins évitables que, par exemple, le tabagisme pour le cancer du poumon. Seul un lien avec le surpoids a été établi, mais on ignore s'il y a un mécanisme de cause à effet.

Les auteurs de l'étude jugent néanmoins qu'il est possible de limiter la hausse des cancers de la prostate par différentes actions. Ils prônent par exemple de viser des diagnostics moins tardifs dans les pays moins riches, constatant que les cancers de la prostate y sont souvent repérés trop tard pour agir efficacement. Ils mettent en revanche en garde sur le risque de «surdagnostic et surtraitements» dans les pays développés.

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ****Avril, le mois de la dernière chance pour un accord de prévention des pandémies**

L'échec la semaine dernière des négociations sur un accord de prévention et de lutte contre les futures pandémies «n'est pas une option» mais encore faut-il que les pays «se parlent plutôt que de s'écouter parler», met en garde le co-président des négociations. Les pays membres de l'Organisation mondiale de la santé ont passé les deux dernières années à rédiger une ébauche d'accord international sur la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies, mais les positions restent très

éloignées sur des questions cruciales telles que l'équité en matière d'accès aux vaccins et la surveillance des agents pathogènes. Le temps presse, si un texte doit être adopté par les 194 Etats membres de l'OMS lors de leur assemblée annuelle qui débutera le 27 mai. Après deux semaines de discussions - qui devaient être les dernières - les négociateurs se sont quittés juste avant les fêtes de Pâques sans résoudre leurs différends. Ils se retrouveront au siège de l'OMS du 29 avril au 10 mai.

**CHOLÉRA AU MOZAMBIQUE  
32 décès et près de 15.000 infections en six mois (ministère)**

L'épidémie de choléra qui sévit au Mozambique a fait 32 morts et près de 15.000 infections entre le 1er octobre 2023 et le 31 mars dernier, a révélé cette semaine le ministère de la Santé. «Au 31 mars, 36 patients atteints du choléra étaient hospitalisés dans les différents établissements sanitaires du pays», a souligné le département dans le dernier rapport sur l'évolution de la maladie dans ce pays d'Afrique australe.

Il a ajouté que les principaux points chauds de l'épidémie dans le pays sont les provinces de Nampula, avec 33,5% des infections, Tete (18,6%), Cabo Delgado (16,3%), Zambézia (15,5%), Sofala (10,7%) et Niassa (2,9%).

Le chef du Programme élargi de vaccination au sein du ministère de la Santé, Leonildo Nhampossa, a déclaré que 2.268.548 personnes de plus d'un an ont été vaccinées contre le choléra dans quatre provinces en janvier dernier. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Mozambique est l'un des pays les plus touchés par le choléra, les infections ayant considérablement augmenté depuis le passage du cyclone tropical Freddy en 2023.

Elle a noté également que le monde connaît une pénurie de vaccins contre le choléra d'ici 2025 et qu'un milliard de personnes dans 43 pays pourraient être infectées par la maladie. Infection diarréique aiguë provoquée par l'absorption d'aliments ou d'eau contaminés par la bactérie Vibrio cholera, le choléra est en forte recrudescence sur le continent, notamment en Afrique australe, selon l'ONU.

**BRÉSIL****Contamination au mercure alarmante chez des indigènes yanomami (étude)**

Des chercheurs brésiliens ont identifié des taux de contamination au mercure particulièrement alarmants chez des membres du peuple indigène Yanomami vivant à proximité de zones d'orpaillage illégal en Amazonie, selon une étude publiée jeudi. Menée notamment par l'organisme public de santé Fiocruz, l'étude a prélevé des échantillons de cheveux et de salive de 293 autochtones de neuf villages près de la rivière Mucajai, au cœur de la forêt tropicale, dans l'Etat septentrional de Roraima.

Cette zone est l'une des plus touchées par l'orpaillage dans la réserve Yanomami, la plus grande du Brésil, où vivent environ 29.000 autochtones, dans un territoire aussi vaste que le Portugal, près de la frontière vénézuélienne.

Les scientifiques ont trouvé des traces de mercure dans tous les échantillons prélevés. Dans 84% des cas, le niveau de contamination était supérieur à la limite recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), soit deux microgrammes par gramme de cheveu. Et 10,8% des échantillons présentaient plus de six microgrammes par gramme de cheveu, un niveau «qui requiert une attention médicale particulière», selon l'étude menée en octobre 2022.

«Cette situation de vulnérabilité augmente de façon exponentielle le risque de maladie chez les enfants qui vivent dans la région, et peut favoriser des problèmes cliniques plus sévères dus à l'exposition chronique au mercure, notamment chez les enfants de moins de cinq ans», explique le chercheur Paulo Basta dans un communiqué.

**APS**

# PALPITATIONS CARDIAQUES

## 9 causes que vous ignorez peut-être

**Vous êtes tranquillement en train de vous brosser les dents et voilà que votre cœur se met à battre plus rapidement et de façon désordonnée. Pas de panique ! Les palpitations cardiaques ne sont pas forcément le signe d'un problème cardiaque mais peuvent être dues à des causes surprenantes.**

On peut ressentir parfois une impression de petits coups dans la poitrine, avec des battements de cœur plus forts, plus rapides, voire irréguliers. La plupart du temps ce n'est pas grave. Les palpitations ont plusieurs origines. En général, il s'agit du cœur qui s'adapte à une situation nouvelle. Cependant, lorsque la pompe dont les contractions régulières se font grâce à un système électrique automatique. Les contractions cardiaques varient tout au long de la journée en fonction de vos besoins et de vos activités.

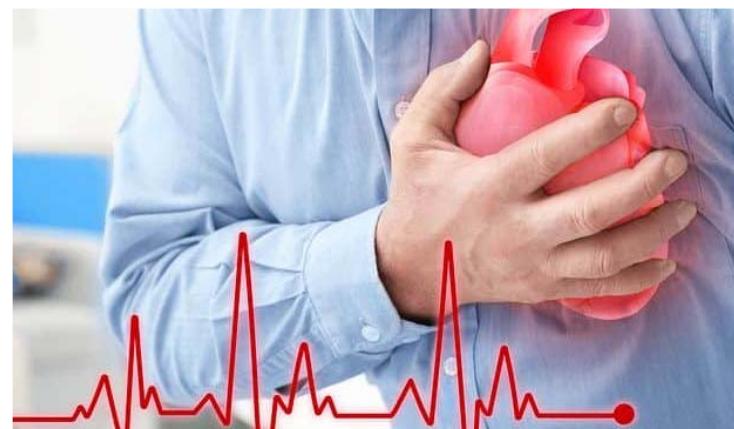
Dévitez ces palpitations, la première chose à faire est de se relaxer. Asseyez-vous et respirez profondément pendant plusieurs minutes, puis buvez un verre d'eau. Cela devrait aider à ramener le cœur à des pulsations plus raisonnables d'autant que vos palpitations ont peut-être une cause toute simple. Attention d'ailleurs à ne pas confondre palpitations et troubles du rythme cardiaque. Ces derniers sont des anomalies de l'activité électrique qui déclenche et régule l'activité du muscle cardiaque. On retrouve notamment comme troubles du rythme cardiaque : la tachycardie, la bradycardie et l'arythmie.

Néanmoins si vous ressentez une quelconque gêne ou que ces palpitations se répètent, n'hésitez pas à consulter votre médecin. Celui-ci procédera à un examen clinique complet pour écarter tout signe de troubles du rythme cardiaque ou une éventuelle maladie cardio-vasculaire. Au besoin, il vous fera passer un électrocardiogramme.

Bien souvent, les palpitations ne se révèlent pas inquiétantes. Il ne s'agit que de votre cœur qui tape trop fort sans qu'il y est une anomalie décelable. Vous pouvez être rassuré. La réponse se trouve peut-être du côté de votre environnement ou de vos habitudes de vie.

### 1/9 - Vous avez bu trop de café

Vous le savez, la caféine est un stimulant. Cela signifie qu'elle stimulate le système nerveux autonome (le système nerveux involontaire qui contrôle, entre autres) le rythme cardiaque. Si vous avez abusé du café (ou des boissons énergisantes à la caféine), cela peut donc provoquer des palpitations. Faites-vous plutôt une tasse de thé vert mais si ces palpitations sont accompagnées de



### 2/9 - Vous avez le nez bouché

Et pour mieux respirer, vous avez pris un médicament à base de pseudoéphédrine, une molécule à effet vasconstricteur. Or, ces médicaments (vendus sans ordonnance) peuvent provoquer des palpitations chez les personnes sensibles ou qui souffrent d'hypertonie.

Ils peuvent même, selon l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), augmenter le risque d'infarctus.

Pour déboucher votre nez, un spray des narines avec un spray sérum physiologique ou une solution saline demeure la meilleure solution, sans effets indésirables.

3/9 - Vous êtes déshydraté

Notre corps est constitué de 60 % d'eau. Aussi, perdre trop de liquide (en cas de forte transpiration) ou ne pas boire suffisamment peuvent conduire à un début de déshydratation.

Cela se traduit par la bouche sèche, des crampes musculaires mais aussi des palpitations cardiaques. La déshydratation peut effectivement provoquer des changements dans les électrolytes (les

### 4/9 - Vous êtes en situation de stress ou d'anxiété

En réaction au stress que vous vivez, votre cerveau va ordonner à votre corps de réagir. Cette réaction sur le corps va se traduire physiologiquement par une poussée d'adrénaline. Cette hormone destinée à donner de l'énergie va induire une augmentation du rythme cardiaque ce qui va être à l'origine de vos palpitations. Une fois la situation stressante passée, votre cœur reprendra son rythme habituel.

Pour limiter le stress au quotidien, vous pouvez avoir recours à des exercices respiratoires. Faire un peu d'exercice comme simplement de la marche est aussi très bien pour évacuer le stress et réduire les palpitations.

### 5/9 - Vous consommez du tabac ou des drogues

La nicotine qui contient le tabac et toutes les autres drogues : cocaïne, amphetamine, ecstasy sont des substances dangereuses

### 6/9 - Vous êtes déshydraté

Notre corps est constitué de 60 % d'eau. Aussi, perdre trop de liquide (en cas de forte transpiration) ou ne pas boire suffisamment peuvent conduire à un début de déshydratation.

Cela se traduit par la bouche sèche, des crampes musculaires mais aussi des palpitations cardiaques. La déshydratation peut effectivement provoquer des changements dans les électrolytes (les

### 7/9 - Vous avez un problème de thyroïde

La thyroïde est une petite glande située à la base de votre cou. Elle produit des hormones indispensables au bon fonctionnement de votre organisme. Il est possible qu'elle se mette à produire un surplus d'hormones, ce qu'on appelle hyperthyroïdie.

Les palpitations cardiaques sont notamment un des symptômes de cette hyperthyroïdie.

Il retient également que le traitement médicamenteux de l'hypothyroïdie, qui est au contraire un déficit en hormones thyroïdiennes, peut engendrer également des palpitations. Pas d'inquiétude à avoir, celles-ci sont temporaires.

### 8/9 - Vous êtes déshydraté

Notre corps est constitué de 60 % d'eau. Aussi, perdre trop de liquide (en cas de forte transpiration) ou ne pas boire suffisamment peuvent conduire à un début de déshydratation.

Cela se traduit par la bouche sèche, des crampes musculaires mais aussi des palpitations cardiaques. La déshydratation peut effectivement provoquer des changements dans les électrolytes (les

### 9/9 - Vous êtes déshydraté

Notre corps est constitué de 60 % d'eau. Aussi, perdre trop de liquide (en cas de forte transpiration) ou ne pas boire suffisamment peuvent conduire à un début de déshydratation.

Cela se traduit par la bouche sèche, des crampes musculaires mais aussi des palpitations cardiaques. La déshydratation peut effectivement provoquer des changements dans les électrolytes (les

## Rythme cardiaque : quand faut-il consulter ?

Ressentir des palpitations devant un film d'horreur ou après avoir monté des escaliers quatre à quatre, c'est normal ! Le rythme des battements du cœur s'accélère en fonction des circonstances. Mais si le cœur se met à battre rapidement ou à ralentir sans raison apparente, une consultation est conseillée. Au repos, le cœur bat à un rythme de 60 à 80 battements par minute. Ces mouvements se produisent grâce à un système électrique automatique qui entraîne la contraction des oreillettes, puis des ventricules. Le cœur est également placé sous le contrôle du système nerveux, qui accélère le rythme cardiaque au cours d'un effort ou en cas d'émotion forte ou le ralentit en phase de relaxation.

### PALPITATIONS : QUEL EST LE BON RYTHME CARDIAQUE ?

Faut-il avoir peur des extrasystoles ?

Duis à des battements prématuress, les extrasystoles peuvent entraîner une sensation de cœur qui s'arrête. Elles peuvent être liées à un excès d'excitants (café, tabac...), notamment en période de stress. Rares et isolées, elles ne sont pas graves et ne nécessitent pas de traitement. Mais si elles sont fréquentes (malaise) ou surviennent en rafales, elles nécessitent un avis médical et un traitement anti-arythmique. On se méfiera d'autant plus des extrasystoles qu'en a, par ailleurs, des antécédents cardiaques (personnels ou familiaux).

### Les 4 examens du rythme cardiaque

- Électrocardiogramme (ECG)

Il donne des informations sur la fréquence, la régularité et la synchronicité des impulsions électriques dans le cœur.

### - Holter ECG

Enregistré pendant 24 à 48 heures en permanence ou plus longtemps à la demande (le patient déclenche l'enregistrement quand il ressent les symptômes).

### - Épreuve d'effort

Enregistrement pendant un effort réalisé sur un vélo ou un tapis roulant qui permet d'analyser un trouble du rythme se produisant qu'à l'effort.

### - ECG endocavitaire

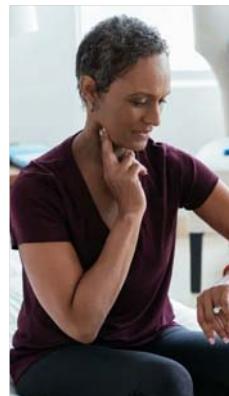
Cet examen extrêmement complexe nécessite l'introduction d'une électrode dans le cœur. Réalisé sous anesthésie locale, il permet d'étudier avec précision la conduction électrique directement au niveau du tissu cardiaque pour repérer les lésions.

### - Comment la vérifier

Prenez votre poils en posant votre index et votre majeur sur l'intérieur de votre poignet

## 10 choses à savoir sur votre fréquence cardiaque

Que vous soyiez sportif ou non, voici 10 choses qu'il est bon de connaître sur votre fréquence cardiaque.



Aujourd'hui, il est de plus en plus facile de connaître sa fréquence cardiaque par le biais de son téléphone via une application ou avec sa montre connectée. Savoir que ce nombre de battements mesuré par minute (bpm) qui s'affiche sur votre écran, savez-vous exactement à quoi il correspond et s'il est normal ?

A savoir, avec le rythme cardiaque ou encore la fréquence cardiaque, une fréquence cardiaque au repos comprise entre 55 et 85 battements par minute. Plus vous êtes en bonne forme physique, plus votre fréquence cardiaque est basse. Les sportifs peuvent atteindre les 40 battements par minute. Une bonne fréquence cardiaque est le signe que votre cœur n'a pas besoin de trop travailler pour faire circuler le sang.

### 3/9 - La fréquence cardiaque normale au repos

Un adulte en bonne santé a généralement une fréquence cardiaque au repos comprise entre 55 et 85 battements par minute. Plus vous êtes en bonne forme physique, plus votre fréquence cardiaque basse peut aussi être causée par une infection, un problème de thyroïde (hypothyroïdie), un déséquilibre chimique dans le sang, des problèmes respiratoires pendant le sommeil (apnée obstructive du sommeil) ou des maladies inflammatoires comme la lupus.

### 4/9 - La fréquence cardiaque à l'effort

Lorsque qu'on pratique une activité sportive, notre fréquence cardiaque doit augmenter, mais pas trop. Pour calculer votre fréquence cardiaque maximale, soustrayez votre âge à la chiffre 220. Si vous débutez dans le sport, vous devrez atteindre environ 50 % de votre fréquence cardiaque maximale. Au contraire, si vous êtes expert, vous devrez vous approcher des 85 %.

Au quotidien, vous pouvez y remédier en pratiquant du sport et en adoptant une alimentation saine pour entraîner la circulation et donc le muscle cardiaque.

Si la hausse persiste, il sera alors nécessaire de consulter votre médecin traitant pour un avis médical. Il peut s'agir d'une arythmie cardiaque, d'une tachycardie due au stress ou encore d'un signe d'aggravation d'une maladie comme le Covid-19 en ce moment (dans ce cas, il faut directement appeler les urgences, une fréquence cardiaque élevée est un signe d'aggravation).

### 5/9 - Les causes de l'arythmie

Tous ces battements cardiaques sont dérégulés, on parle d'arythmie. Il en existe 4 types : la bradycardie, lorsque votre cœur bat trop lentement, en dessous des 60 bpm (sauf pour les athlètes). La tachycardie, lorsque votre cœur bat trop vite, souvent plus de 100 bpm. L'arythmie supraventriculaire, quand les contractions proviennent des oreillettes et à contrario, l'arythmie ventriculaire, quand les contractions viennent des ventricules.

### 6/9 - Comment la faire baisser

Tout simplement en vous détendant, en fonction de la situation asseyez-vous, buvez un verre d'eau ou encore prenez quelques respirations profondes.

Un mode de vie sain avec de l'exercice 30 minutes par jour, une bonne alimentation, la surveillance de votre poids et la réduction de la consommation d'alcool, de caféine et de tabac, peut également vous aider. Si cela ne suffit pas, vous pouvez essayer de trouver des moyens pour gérer votre stress, comme le tai chi, la méditation de pleine conscience ou encore la sophrologie.

### 7/9 - Quand consulter

Il est nécessaire de consulter si vous remarquez que vous avez souvent un rythme cardiaque rapide ou faible. Faites attention aux médicaments que vous prenez, s'ils provoquent des événements ou des étourdissements, prévenez votre médecin. En fonction de la situation, votre médecin pourra modifier vos médicaments, recommander un stimulateur cardiaque pour que votre cœur batte au bon rythme ou vous suggérer d'autres mesures pour prévenir ou gérer votre problème cardiaque.

**MAROC**

## **Le Groupe de travail sur la détention arbitraire appelle le Maroc à libérer "immédiatement" le militant sahraoui Khatri Dadda**

Le Groupe de travail sur la détention arbitraire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a appelé le gouvernement marocain à "libérer immédiatement" le militant et activiste sahraoui Khatri Dadda, dénonçant les "violations flagrantes" de son droit à un procès équitable.

Dans un avis rendu dernièrement, le Groupe de travail a demandé au gouvernement marocain de "prendre les mesures qui s'imposent pour remédier sans tarder à la situation de M. Dadda et la rendre compatible avec les normes internationales applicables, notamment celles énoncées dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et dans le Pacte", soulignant, à ce titre, que la mesure appropriée consisterait à "libérer immédiatement M. Dadda et à lui accorder le droit d'obtenir réparation, notamment sous la forme d'une indemnisation, conformément au droit international". Khatri Dadda, âgé de 25 ans, est un journaliste et photographe sahraoui travaillant pour le média activiste Salwan Media.

Il réside habituellement à Smara, au Sahara occidental occupé. Militant en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, M. Dadda documente également les violations des droits humains et l'usage excessif de la force par la police marocaine à l'encontre des manifestants sahraouis. Il a été arrêté le 24 décembre 2019, puis condamné à 20 ans de prison en représailles de ses activités journalistiques.

L'emprisonnement continu de Khatri Dadda a fait l'objet de nombreuses communications des experts des Nations Unies dans lesquelles ils ont exprimé leurs "préoccupations" concernant les conditions de détention "inhumaines" de cet activiste sahraoui, mais aussi concernant la détention continue d'autres militants en représailles de leurs activités en matière de droits de l'homme, rappelle le Groupe de travail qui cite, à ce titre, les communiqués du 21 juillet 2020, du 16 juin 2021 et du 23 mai 2023. Se félicitant

de l'avis rendu par le Groupe de travail sur la détention arbitraire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, le président du collectif des médias, basés au Sahara occidental, Ahmed Ettanji, a soutenu que l'arrestation puis la condamnation de Khatri Dadda est liée directement à son travail journalistique et son militantisme en faveur de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination.

"Si le Maroc parvient à faire taire les voix de la résistance, la question du Sahara occidental sera oubliée définitivement", a-t-il ajouté. Le cas de Khatri Dadda s'appuie sur plusieurs décisions déjà rendues par le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire, traitant de la détention arbitraire des militants sahraouis et des défenseurs des droits humains, mais aussi sur divers mécanismes de suivi des droits de l'homme des Nations Unies qui ont documenté le recours systématique et systémique à la force par les autorités marocaines pour faire taire l'appel du peuple sahraoui au droit à l'autodétermination, les violences policières généralisées et les enlèvements, tortures, arrestations et détentions arbitraires auxquels sont soumis les militants sahraouis.

"Tout en étant l'actuel président du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le Maroc continue de ne pas mettre en œuvre les décisions du groupe de travail, ce qui témoigne des violations flagrantes des droits de l'homme", a déploré le Groupe de travail.

Par ailleurs, dans son rapport intitulé "Les Etats refusent: la longue détention des défenseurs de droits de l'homme", le rapporteur spécial des défenseurs des

droits de l'homme, Mary Lawlor, a cité le cas de Khatri Dadda "arrêté en représailles de son travail de journaliste et de défenseur des droits humains", dénonçant les tentatives des autorités marocaines à "faire taire les voix de la vérité" et leur recours à "la détention arbitraire".

D'ailleurs, dans un communiqué sur la situation des droits de l'Homme, l'expert des Nations unies a réitéré ses "préoccupations" sur la situation des défenseurs des droits de l'homme au Maroc et au Sahara Occidental, dénonçant leur "criminalisation à tort pour leurs activités légitimes", mais aussi leur "condamnation à de lourdes peines" et leur "traitement dégradant".

Alors que les médias et observateurs internationaux se voyant fréquemment refuser l'accès au Sahara occidental, les journalistes sahraouis constituent souvent la seule source d'information quant aux violations des droits humains et sont systématiquement ciblés par les forces marocaines.

Le Groupe de travail a rappelé, à ce propos, les déclarations du Conseiller juridique de Khatri Dadda, la Norvégienne Tone Sorfonn Moe qui a dénoncé les tentatives des autorités marocaines de faire taire les journalistes et de les empêcher de documenter les nombreuses violations des droits de l'homme, ce qui a permis au Maroc de continuer à "jouir de l'impunité totale".

A noter qu'une visio-conférence pour débattre de l'avis du Groupe de travail concernant le cas de Khatri Dadda, mais aussi de la situation des journalistes sahraouis, se tiendra le 19 avril avec le conseiller juridique de cet activiste sahraoui.

## **SOMALIE 5 morts dans un attentat à la bombe à Mogadiscio**

Au moins cinq personnes, dont des travailleurs humanitaires, ont été tuées et plusieurs autres blessées, jeudi, dans un attentat à la bombe perpétré dans la capitale somalienne Mogadiscio, ont rapporté vendredi des médias, citant des sources sécuritaires.

Une bombe télécommandée, placée en bord de route dans le quartier de Garasbaley, a explosé au passage d'un

véhicule transportant des ressortissants turcs et leurs escortes sécuritaires qui se rendaient dans des camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays, pour y mener des opérations d'aide humanitaire, a précisé un responsable militaire, Ahmed Abdi, cité par l'agence de presse analou.

La même source a indiqué que "la police avait ouvert une enquête et annoncé la mort de

trois gardes de sécurité, sans préciser combien de ressortissants Turcs avaient été tués ou blessés".

Les médias ont cependant rapporté que deux ressortissants turcs qui se trouvaient à Mogadiscio pour des opérations humanitaires durant les derniers jours du mois sacré du Ramadan ont été tués. Aucun groupe n'a revendiqué la responsabilité de l'attentat pour l'heure. La Somalie est

en proie à l'insécurité depuis des années, les principales menaces émanant des groupes terroristes al-Shabab et Daech. Al-Shabab combat, depuis 2007, le gouvernement somalien et la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), une mission multidimensionnelle agréée par l'Union africaine et mandatée par le Conseil de sécurité des Nations unies.

## **L'ONU redouble d'efforts pour éliminer les restes explosifs**

Le Service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS) s'est engagé jeudi à poursuivre les efforts visant à débarrasser la Somalie des restes explosifs de guerre (REG). L'UNMAS a déclaré qu'il renforcerait la capacité de l'Autorité somalienne de gestion des explosifs (SEMA), chargée de la supervision et de la coordination opérationnelle dans ces domaines, tout en mettant en danger la vie du peuple somalien, causant de graves accidents.

"La contamination par les explosifs a non seulement un impact sur la sécurité des communautés, mais elle entrave également le développement économique en limitant l'accès à la terre et aux ressources et en empêchant les activités socio-économiques", a déclaré l'UNMAS dans un communiqué à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation au problème des mines et d'assistance à

la lutte antimines. Les partenaires humanitaires de la lutte contre les mines ont enregistré 1.390 victimes civiles dues aux mines terrestres et aux restes explosifs de guerre depuis 2004.

L'UNMAS a déclaré avoir obtenu 240.000 dollars américains qui serviront à financer son projet "d'action humanitaire contre les mines pour promouvoir la paix et la sécurité en Somalie".

Ces fonds contribueront à améliorer la protection des civils contre l'impact des engins explosifs en aidant le gouvernement à gérer efficacement le secteur de l'action antimines par le biais du renforcement des capacités de la SEMA, l'autorité responsable de la gestion du secteur de l'action antimines.

Justin Smith, chef de la lutte antimines de l'UNMAS en Somalie, a déclaré : "Le développement des capacités nationales de lutte contre les mines est une composante essentielle du travail de l'UNMAS en Somalie, contribuant à l'ob-

jectif global de créer un environnement plus sûr et plus stable pour tous". L'UNMAS a déclaré que la capacité nationale était cruciale pour contrôler l'efficacité des interventions de lutte contre les mines en Somalie et pour contribuer à renforcer la sûreté et la sécurité des communautés. Il a déclaré qu'en raison des récentes opérations militaires, de vastes zones de la Somalie pourraient être exposées à une nouvelle contamination par des explosifs et que, par conséquent, le gouvernement devrait assurer une réponse humanitaire efficace en matière de lutte contre les mines qui protège les civils et réduit les dangers posés par les zones nouvellement contaminées.

L'organisme des Nations Unies a déclaré qu'il mènerait des activités visant à aider la SEMA à renforcer et à maintenir ses capacités techniques et de gestion afin de coordonner efficacement les interventions humanitaires de lutte contre les mines en Somalie.

**NIGERIA**

## **Plus de 2.000 terroristes neutralisés depuis le début de l'année (Défense)**

Les forces armées nigériennes ont neutralisé 2.352 terroristes au cours d'opérations menées dans différentes régions du pays durant les trois premiers mois de l'année en cours, a annoncé le porte-parole du ministère de la Défense, le général Edward Buba.

"En plus des terroristes tués, dont plusieurs commandants importants, 2.308 autres ont été capturés", a déclaré le général Edward Buba, lors d'un point-presse à Abuja.

"1.240 otages enlevés et détenus par les terroristes ont été libérés. 1.497 fusils d'assaut et 9.48 autres armes ont été récupérés et saisis", ajoute le général Buba, cité par l'Agence de presse du Nigeria. Plusieurs groupes terroristes opèrent au Nigeria, le plus important étant Boko Haram.

## **AFRIQUE DU SUD L'ex-présidente du Parlement inculpée pour corruption**

L'ex-présidente du Parlement en Afrique du Sud a été inculpée jeudi de treize chefs de corruption et blanchiment, ont rapporté des médias. Nosiviwe Mapisa-Nqakula, nommée à la tête du Parlement en 2021 et membre du Comité exécutif national (NEC) du Congrès national africain (ANC) a été présentée à un tribunal de Pretoria à la mi-journée, selon ces médias.

Quelques heures plus tôt, elle avait été arrêtée après s'être présentée d'elle-même dans un commissariat au sud de Pretoria. "Mme Mapisa-Nqakula doit répondre de douze chefs d'accusation de corruption et d'un chef de blanchiment d'argent", a déclaré au tribunal le représentant du parquet national sud-africain (NPA), Bheki Manyathi.

Le parquet a affirmé au tribunal qu'il ne s'opposerait pas à une mise en liberté sous caution de Mme Mapisa-Nqakula. Nosiviwe Mapisa-Nqakula est accusée d'avoir perçu d'importantes sommes d'un contrat militaire lorsqu'elle était ministre de la Défense (2014-2021).

L'affaire datant de plusieurs années a ressurgi le mois dernier par le biais d'un mystérieux témoin à charge. Une perquisition a déjà été menée au domicile de Mme Mapisa-Nqakula, dans un quartier cossu de Johannesburg, il y a un peu plus de deux semaines.

Sous la menace d'une arrestation imminente depuis cette foulée, l'ancienne présidente du Parlement avait déposé une requête en urgence pour ne pas se retrouver en détention, invoquant des preuves "minces" rassemblées contre elle.

Mais ce recours a été rejeté mardi par la justice. La juge, siégeant dans un tribunal de Pretoria, a souligné qu'un suspect ne peut "invoquer la faiblesse des charges retenues et empêcher son arrestation" et noté "l'indulgence" des autorités envers Mme Mapisa-Nqakula, à qui du temps a été laissé notamment pour organiser une défense, depuis la perquisition.

Mercredi, la présidente du Parlement a présenté sa démission. Elle a déclaré quitter ses fonctions afin de préserver l'intégrité de l'institution et se concentrer sur l'enquête ouverte contre elle.

APS

## PALESTINE

# Ghaza : le Conseil des droits de l'homme appelle à "l'arrêt de toute vente d'armes" à l'entité sioniste

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a adopté vendredi une résolution appelant à l'arrêt de toute vente d'armes à l'entité sioniste qui mène une agression dévastatrice contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023.

Vingt-huit des 47 membres du Conseil ont voté en faveur du texte, six ont voté contre dont les Etats-Unis et l'Allemagne. Treize pays, dont la France, l'Inde et le Japon, se sont abstenus. Ce texte a été présenté par le Pakistan au nom de 55 des 56 pays membres de l'ONU faisant partie de l'Organisation de coopération islamique (OCI), l'exception étant l'Albanie.

La décision du Conseil des droits de l'homme est la première du genre depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. Outre la vente, le transfert et la livraison d'armes, de munitions et d'autres équipements militaires à l'entité sioniste, le document appelle également l'entité sioniste à "mettre fin à son occupation" du territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris El Qods-Est.

Il demande également que l'entité sioniste lève immédiatement son blocus sur la bande de Ghaza et toutes les autres formes de punition collective". La résolution "condamne l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'action par l'entité sioniste dans les zones peuplées de Ghaza" et l'utilisation de l'intelligence artificielle "pour aider à la prise de décision militaire susceptible de contribuer à des crimes internationaux".

Cette résolution du Conseil des droits de l'homme intervient quelque jours après l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza.

### Embargo sur les armes, l'Algérie à l'avant garde

Al'instar de son déploiement acharné pour la fin de l'agression sioniste dans la bande de Galza qui s'est soldé par l'adoption à l'unanimité du Conseil de sécurité le 25 mars dernier, d'une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, l'Algérie ratisse large pour parvenir à la fin de la vente d'armes à l'entité sioniste.

Ainsi, l'Algérie, par la voix de son représentant permanent à l'ONU, Amar Bendjama, avait souligné que la condamnation exprimée par les membres participant à la réunion du Conseil de sécurité sur le désarmement et la non prolifération nucléaire, dénonçant les menaces nucléaires de l'entité sioniste, "en particulier la menace d'utiliser des armes nucléaires sur Ghaza, doit se traduire par des actions concrètes".

L'Ambassadrice Salima Abdellah, Représentante permanente de l'Algérie auprès de l'ONU, avait, de son côté, exprimé "ses préoccupations concernant la tragédie palestinienne et condamné les actes et les atrocités commis par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien en violation flagrante du droit international".

En outre, des voix se sont élevées de par le monde pour appeler à un embargo sur la livraison d'armes à l'entité sioniste.

Récemment, une vingtaine d'experts onusiens des droits de l'Homme avaient

appelé, dans un communiqué commun, les Etats à arrêter les exportations d'armes ou de munitions qui seraient utilisées à Ghaza, et à assurer le respect du droit international humanitaire comme l'exigent les Conventions de Genève 1949 et le droit international coutumier.

La Rapportrice spéciale des Nations Unies pour les territoires palestiniens Francesca Albanese a souligné la nécessité d'agir rapidement et d'imposer un "embargo sur les armes" vendues à l'entité sioniste, ainsi que des "sanctions économiques, politiques et diplomatiques".

Par ailleurs, dans une lettre au ministre des Affaires étrangères britannique, David Cameron, des dizaines de députés et membres de la Chambre des Lords, ont appelé le gouvernement britannique à mettre fin aux ventes d'armes à l'entité sioniste, soulignant les mesures prises par d'autres pays en ce sens, comme le Canada, la Belgique, l'Italie et l'Espagne.

Pour sa part, la rapportrice spéciale des Nations Unies sur les défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, a affirmé que fournir des armes à l'entité sioniste serait une "guerre contre les droits de l'homme" qu'"aucun argument moral ne peut justifier".

Un nombre croissant d'organisations humanitaires et de défense des droits humains ont également demandé la suspension des ventes d'armes à l'entité sioniste, notamment Oxfam, Save the Children et Amnesty International.

## IRAN

# 10 membres des forces de l'ordre tués dans des attaques terroristes

Dix membres des forces de l'ordre iraniennes ont été tués dans deux attaques terroristes ayant visé notamment un poste de police au Sistan-Baloutchistan, dans le sud-est de l'Iran, a rapporté jeudi un média officiel.

"L'affaire des attentats terroristes est désormais terminée avec la mort de dix membres des forces de sécurité et de 18 terroristes", a indiqué la télévision d'Etat. Les autorités avaient établi un premier bilan de cinq membres des forces de l'ordre et de 15 terroristes tués lors des deux attaques nocturnes contre une base des Gardiens de la Révolution, à Rask, et un poste de police à Chabahar, près de la frontière pakistanaise.

## RUSSIE

# Arrestation de trois nouveaux suspects impliqués dans l'attentat de Moscou

Le Service fédéral russe de sécurité (FSB) a arrêté trois autres personnes, qui seraient impliquées dans l'attaque terroriste meurtrière de la salle de concert Crocus City Hall en banlieue de Moscou, a déclaré jeudi le FSB.

Dans un communiqué, le FSB a fait savoir que les suspects avaient été arrêtés dans les villes russes de Moscou, Ekaterinbourg et Omsk. L'un d'entre eux est de nationalité russe et les deux autres sont des ressortissants étrangers d'Asie centrale.

Selon le FSB, deux des individus arrêtés ont transféré de l'argent pour l'achat d'armes à feu et de véhicules utilisés dans l'attentat, tandis que le troisième a recruté des complices pour l'attaque et financé ses auteurs. Une fusillade a eu lieu le 22 mars au Crocus City Hall, au nord-ouest de Moscou, suivie d'un grand incendie. Au moins 144 personnes ont été tuées et 551 blessées des suites de l'attaque, d'après les chiffres officiels.

## EQUATEUR

# Quito expulse l'ambassadrice du Mexique après des propos de Lopez Obrador

L'Équateur a exigé jeudi le départ de l'ambassadrice du Mexique à Quito après des critiques du président Andrés Manuel Lopez Obrador sur la conduite de la présidentielle équatorienne de 2023, au cours de laquelle un candidat avait été assassiné.

Le ministère des Affaires étrangères a décidé de "déclarer persona non grata l'ambassadrice du Mexique à Quito, Raquel Serur Simeke" qui doit quitter le pays "à brève échéance", après ces déclarations "très malheureuses", a-t-il annoncé dans un communiqué.

Les relations diplomatiques ne sont toutefois pas rompues. Mercredi, M. Lopez Obrador avait accusé les autorités équatoriennes d'avoir exploité l'assassinat du candidat d'opposition Fernando Villavicencio, le 9 août 2023, pour favoriser l'élection du libéral Daniel Noboa, au détriment de la candidate de gauche Luisa González.

Fernando Villavicencio avait été abattu après un meeting de campagne dans le nord de Quito à quelques jours de l'élection du 20 août. Sept suspects ont été arrêtés pour ce crime, mais ont été tués en prison. Quito exige par ailleurs la remise de l'ancien vice-président équatorien Jorge Glas, visé par un mandat d'arrêt pour détournement de fonds publics et réfugié dans l'ambassade du Mexique depuis le 17 décembre.

APS

## L'ONU dénonce une loi de l'entité Sioniste autorisant la fermeture des médias étrangers

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme a dénoncé jeudi la nouvelle loi de l'entité Sioniste autorisant la fermeture des médias étrangers opérant dans les territoires occupés, qualifiant cette décision de "restriction des libertés des médias".

L'entité Sioniste a adopté, lundi, une loi permettant d'interdire à la chaîne qatarie "AlJazeera" d'émettre à partir de son territoire. Comme cette décision, le Haut-

Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme a écrit sur la plateforme "Entrer à Ghaza", que cette loi "est une autre restriction aux libertés des médias".

En vertu de cette loi, l'entité Sioniste sera habilité à fermer les stations étrangères et à confisquer leur équipement. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en

plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent. L'entité Sioniste est poursuivie devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour "crime de génocide". Dans une ordonnance rendue en janvier, la CIJ a enjoint l'occupant sioniste de mettre un terme à ses agissements à caractère génocidaire et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à la population civile de la Bande de Ghaza. Dans une deuxième ordonnance indi-

quant des mesures conservatoires additionnelles, la CIJ a exhorté l'entité Sioniste à prendre "sans délai" des mesures pour assurer "l'acheminement sans entrave" de l'aide humanitaire, notamment de la nourriture, de l'eau, du carburant et des fournitures médicales. La Cour internationale de justice a déclaré que "les Palestiniens de Ghaza ne sont plus seulement confrontés à un risque de famine (...) mais que la famine est bel et bien là".

## KOUEIT

# Les Koweïtiens aux urnes pour élire les membres du Parlement

Les Koweïtiens votent jeudi pour élire le premier Parlement du règne de l'émir cheikh Mechaal al-Ahmad al-Jaber al-Sabah, lors des troisièmes élections législatives en trois ans dans ce

pays du Golfe. Quelques 835.000 électeurs sont appelés à choisir 50 députés parmi 200 candidats, dont 13 femmes, après la dissolution en février de l'Assemblée nationale élue huit mois plus

tôt. Les bureaux de vote ferment à 21H00 GMT. Les résultats devraient être annoncés vendredi et suivis de la démission du gouvernement, qui avait été formé en janvier.

## TURQUIE

# Des travaux de soudure à l'origine de l'incendie meurtrier d'Istanbul

L'incendie qui a tué 29 personnes mardi lors de travaux illégaux dans une discothèque d'Istanbul a été déclenché par une soudure, selon une vidéo publiée mercredi par le ministre turc de l'Intérieur. Sur les images de vidéosurveillance rendues publiques, un ouvrier muni d'un chalumeau soude un objet en métal lorsque de

hautes flammes se forment de manière soudaine, aussitôt accompagnées d'une épaisse fumée. "L'enquête (...) concernant l'incident se poursuit", a indiqué le ministre de l'Intérieur, Ali Yerlikaya, dans un message publié avec la vidéo sur le réseau social X. La mairie de l'arrondissement de Besiktas, où s'est produit le sinistre, a af-

firmé mardi qu'elle n'avait été saisie "d'aucune demande d'autorisation" de la part des propriétaires de la discothèque ni de l'entrepreneur "concernant une éventuelle rénovation des lieux".

Neuf personnes ont été arrêtées à la suite de l'incendie, dont le patron et le gérant de la discothèque et le patron de l'entreprise de métallurgie

responsable des travaux, a annoncé le gouvernorat d'Istanbul. Le Masquerade Club, vaste discothèque, était situé au sous-sol d'un immeuble d'habitation de 16 étages du quartier de Gayrettepe. Aucun des résidents présents lors de l'incendie survenu à la mi-journée mardi ne fait partie des personnes décédées, selon M. Yerlikaya.

## ALGER

### L'oeuvre et le parcours de Sidi Abderrahmane Thaâlibi célébrés

L'œuvre et le parcours du théologien érudit, Sidi Abderrahmane Thaâlibi, ont été célébrés jeudi soir à Alger lors d'une rencontre animée par des universitaires et historiens, à l'initiative de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA).

Accueillie au siège social de la CIPA, sis dans la localité d'Oued Smar sur la banlieue Est d'Alger, cette rencontre consacrée au "Saint patron et Gardien du temple d'Alger", a été ouverte par la psalmodie de versets du Saint Coran et la diffusion de l'Hymne national algérien. Elle a été conduite par le président de la Confédération, Mohamed Abdelwahab Ziani, soutenu par le professeur et membre fondateur de l'Association des Oulemas musulmans algériens, Ammar Talbi, l'Imam, docteur et spécialiste en sciences islamiques, Aissa Seddiki et le président de l'Union

nationale des guides touristiques à la CIPA, Abderrahim Tis.

Un court documentaire retracant l'œuvre conséquente et le parcours singulier de Sidi Abderrahmane Thaâlibi a été diffusé, suivi des différentes interventions des orateurs qui ont restitué sa généalogie, évoquant notamment l'homme de foi, le penseur, le théologien et l'érudit qu'il fut, qui voua sa vie à prêcher la bonne parole entre les humains, et à appeler à la sauvegarde de sa cité.

Dix jeunes apprenants de la Zaouia Kadira, qui ont fini de mémoriser le Saint Coran, ont ensuite été honorés et primés,

avant de clore cette soirée riche en enseignements sur la vie d'un homme qui a imprégné sa cité, "Alger, bled Sidi Abderrahmane", au point de lui laisser son patronyme en héritage.

Né aux Issers dans la région de La Mitidja, Sidi Abderrahmane Thaâlibi (1384-1479) est un penseur et théologien qui, en quête de savoir, s'est rendu à Bejaïa avant de continuer son apprentissage en Tunisie, en Egypte, en Arabie Saoudite et en Turquie et finir par se consacrer, à son retour, à l'enseignement des sciences religieuses.

L'œuvre d'Abderrahmane Thaâlibi comprend

près d'une centaine d'ouvrages dont "les Bons joyaux dans l'interprétation", "Les lumières éclatantes dans l'union de la loi et de la vérité" et "les nobles sciences dans l'observation des états de l'autre monde".

La Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) a commencé en 2022 par rappeler à la mémoire la grande œuvre de l'Emir Abdekader, Fondateur de l'Etat algérien moderne et en 2023, celle de Sidi M'Hamed-Ben Abderrahmane El Azhari, fondateur de la Tariqa Rahmania, et ce dans le cadre d'un programme spécial Ramadhan.

## COMMUNICATION

### Le contenu des programmes télévisés pendant le Ramadhan adaptés aux spécificités de ce mois sacré (Laagab)

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a affirmé, jeudi, que le contenu des programmes des chaînes de télévision pendant le Ramadhan a été adapté aux spécificités du mois sacré.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à nombre de membres du gouvernement, le ministre a indiqué que le ministère de la Communication, de concert avec l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, a réagi "en temps opportun et de manière sérieuse" pour veiller à la régulation et à l'adaptation "du contenu télévisuel aux spécificités du mois sacré du Ramadhan".

Il a rappelé la réunion qu'il avait tenu le 27 janvier dernier avec les directeurs des chaînes de télévision et de radio, au cours de laquelle plusieurs directives ont été données notamment pour évi-

ter la violence verbale et physique et respecter les spécificités du mois sacré du Ramadhan.

"Suite au non-respect des directives, une autre réunion avait été organisée le 14 mars dernier, lors de laquelle des directives avaient été données aux producteurs privés", a-t-il ajouté.

Après avoir salué l'adhésion des chaînes de télévision aux directives et leur respect du cahier des charges concernant la durée des spots publicitaires, le ministre a fait état d'une baisse des scènes de violence dans les programmes télévisés par rapport aux années précédentes.

Pour M. Laagab, le ministère ne joue pas le rôle de censeur, mais œuvre à encourager la production nationale, surtout avec le "coût élevé des productions importées".

Répondant à une autre question sur les stations régionales de l'Etablissement public de télévision (EPTV), le ministre a indiqué que les quatre stations d'Ouargla, Bé-

char, Constantine et Oran "contribuent à hauteur de 20 % au contenu de la grille de programme de la télévision algérienne".

Concernant le recrutement par le secteur de la communication de la catégorie des personnes à besoins spécifiques, M. Laagab a rappelé "l'attention particulière portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à cette frange", indiquant que la radio algérienne "a recruté 16 travailleurs parmi les personnes à besoins spécifiques, en plus de 18 travailleurs parmi les journalistes et techniciens à l'EPTV" et ceux qui ont été recrutés dans des établissements relevant du ministère de la Communication.

Cette préoccupation est plus "humaine que professionnelle", a-t-il estimé, affirmant que le recrutement dans les établissements du secteur de la Communication au profit des personnes à besoins spécifiques "reste ouvert à toute personne titulaire d'un diplôme".

et le génocide inhumain, en particulier, que subit le peuple palestinien en ce mois sacré de Ramadhan même", avait déclaré à l'APS, Abderrahmane Zaoubibi, directeur de l'établissement au lancement de ce concours. Vingt trois (23) spectacles, dont huit (08) pour enfants, qui s'étaleront jusqu'au 7 de ce mois d'avril sont, pour rappel, programmés au TRTO dans le cadre de l'animation des soirées du Ramadhan.

APS

## THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU

### Les lauréats du concours "Liberté pour la Palestine" primés

Les lauréats du concours pour enfants "Liberté pour la Palestine", organisé par le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO), ont été primés jeudi dans la soirée lors d'une cérémonie organisée au sein de cet établissement culturel. Les lauréats, au nombre de sept (07), âgés de moins de 16 ans, ont reçu chacun un lot de livres et un pass d'abonnement gratuit pour assister à 5 spectacles pour enfants qui seront présentés au niveau

de l'établissement. "Une récompense symbolique pour les encourager pour leurs efforts et les stimuler à s'intéresser d'avantage à ce qui se passe autour d'eux", a souligné Hocine Hedou, directeur artistique de l'établissement.

Le concours, une série de questions de culture générale sur la Palestine, son histoire et la lutte de son peuple, a été lancé par le TRTO le 23 mars dernier, à l'occasion des vacances scolaires de printemps, en solidarité

## PATRIMOINE

### Nécessité d'intensifier et d'actualiser les recherches archéologiques (ministre)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a insisté, jeudi à Ain Témouchent, sur la nécessité d'intensifier et d'actualiser les recherches archéologiques en impliquant l'université et tous les spécialistes dans ce domaine.

La ministre a appelé, en inspectant le site archéologique de la région de Siga (commune de Ouulha) dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, à "intensifier et actualiser" les recherches archéologiques en impliquant l'université et tous les spécialistes dans ce domaine, soulignant que des recherches pluridisciplinaires dans différents sites archéologiques sont nécessaires et importantes.

Soraya Mouloudji a indiqué que le ministère de la Culture et des Arts œuvre à élaborer une carte archéologique algérienne, ce qui nécessite la participation de tous les spécialistes pour l'enrichir à travers leurs recherches archéologiques.

Elle a mis l'accent sur le site historique de Siga qui a bénéficié cette année d'un plan de sauvegarde et de restauration. Le sanctuaire du roi Syphax a également bénéficié de l'inscription d'une opération pour y réaliser des travaux urgents dans le cadre de protection.

Des travaux sont actuellement en cours pour élaborer un plan au profit de ce sanctuaire archéologique, qui fera l'objet d'approbation par l'APW d'Ain Témouchent, ce qui permettra à l'avenir d'inscrire des projets en faveur de ces sites archéologiques.

L'histoire du site archéologique de "Siga", qui s'étend sur 60 hectares, remonte au 4e siècle avant J.-C. Au 3e siècle avant J.-C fut fondée la capitale du Royaume numide occidental.

Un nombre de civilisations s'y sont succédé, ce qui revêt son importance historique, selon les explications fournies par le bureau d'études supervisant l'élaboration du plan de protection du site.

Par la même occasion, la ministre a présidé la cérémonie de signature d'une convention-cadre entre la direction de la culture et des arts et la conservation des forêts de la wilaya, portant sur reboisement de la bande entourant ce site archéologique et la contribution à diverses activités d'intérêt commun entre les deux secteurs. Dans la ville d'Ain Temouchent, Mme Mouloudji a inauguré le Musée public national de la Préhistoire et du Moyen âge qui comprend plusieurs structures, une salle d'exposition et une bibliothèque.

A cette occasion, elle a présidé la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre la direction de wilaya de la culture et des arts et l'université "Belhadj Bouchaïb" d'Ain Temouchent, qui vise à "promouvoir la recherche historique et archéologique dans ce domaine et encourager les étudiants à investir davantage dans les startups et les industries créatives et culturelles", a-t-elle souligné. La ministre a déclaré que "ce musée sera reconvertis pour accueillir les découvertes archéologiques actuellement situées au niveau de la circonscription archéologique de l'Office National pour la Gestion et l'Exploitation des Biens Culturels Protégés, estimées à 1.650 pièces archéologiques, qui seront transférées à ce musée".

Par ailleurs, elle a inspecté de visu les travaux de réhabilitation de la salle du cinéma "Fellaoucene", lancés en janvier dernier et qui seront réceptionnés en septembre prochain, avant d'inaugurer la salle de cinéma "Soummam" qui a bénéficié d'un projet de réhabilitation et d'équipements en techniques modernes.

En outre, Soraya Mouloudji a donné, à la bibliothèque principale de lecture publique, le coup d'envoi d'une caravane de distribution d'un lot de 4000 livres aux bibliothèques de zones éloignées de 10 communes. La ministre s'est enquise, à la circonscription archéologique relevant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, de l'opération d'inventaire des objets archéologiques prévus d'être transférés au nouveau musée national public et elle a adressé aux responsables des instructions pour faire appel à l'assistance de l'Ecole nationale de conservation des biens culturels et leur restauration en cas de présence d'objets nécessitant une restauration. A la forêt de détente à Rachegoun, la ministre a suivi un exposé sur les circuits culturels et touristiques destinés à l'exploitation de la zone et a salué le lien étroit entre les secteurs du tourisme et de la culture, soulignant que "chacun complète l'autre".

Mme Mouloudji a aussi qualifié ces circuits de "projet pionnier dans cette région touristique par excellence". La ministre poursuivra, jeudi soir, sa visite dans la wilaya d'Ain Temouchent, en supervisant un ensemble d'activités culturelles à la maison de la culture "Aissa Messaoudi".

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

### L'Algérie a réalisé "des progrès considérables" dans la modernisation de l'infrastructure des technologies des télécommunications (ministre)

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a affirmé jeudi que l'Algérie avait réalisé "des progrès considérables" dans le domaine de la modernisation de l'infrastructure des technologies des télécommunications, de manière à répondre aux aspirations des citoyens et des opérateurs économiques.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, le ministre a souligné que "l'Algérie a réalisé, ces dernières années, des progrès considérables en termes de quantité et de qualité, dans le domaine des télécommunications", ajoutant que "le pays avance à pas sûr pour mettre en place une infrastructure à la hauteur des aspirations des citoyens, des entreprises et des opérateurs économiques, et ce en concrétisation des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Il a également indiqué que ces progrès étaient "très encourageants pour relever les défis et poursuivre les efforts afin de combler les lacunes".

Répondant à une question sur les délais d'élaboration d'une politique de production de données locales pour remplacer les câbles sous-marins limités, le ministre a souligné que "la production de données ne se limite pas seulement à la garantie des infrastructures d'internet, mais repose sur un écosystème qui requiert la contribution de tous les secteurs", ajoutant que "le Gouvernement



ment s'attèle à garantir les conditions nécessaires, au titre d'une approche intégrée".

Il a souligné, dans ce sens, que ces efforts ont permis d'augmenter la capacité de la bande passante internationale de façon "remarquable",

la capacité traitée du réseau international de télécommunications ayant atteint 9,8 terabytes/seconde en début 2024, alors qu'elle ne dépassait pas 1,5 terabytes/seconde en 2020, soit une capacité sexuplée". A la faveur de cette augmentation, "l'Algérie est

classée en deuxième position au niveau africain, avec une capacité de près de 15% de connexion de l'Afrique au continent européen", affirmant que son secteur "œuvre avec la même détermination à multiplier les capacités durant les prochaines années".

## UNIVERSITÉ

### USTHB- Sonatrach : signature d'un accord de coopération pour développer la recherche sur le gaz

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) a signé, jeudi à Alger, un accord de coopération avec la Direction centrale Recherche et développement (R&D) de Sonatrach, visant à renforcer les échanges scientifiques et pédagogiques entre les deux institutions, notamment dans le domaine de la recherche sur le gaz et son développement.

Cet accord a été signé par le recteur de l'USTHB, le Pr. Djamel-Eddine Akretche, et le directeur central Recherche et développement (R&D) à Sonatrach, Mustapha Mohamed Benamara, au siège de l'Université, en présence de cadres des deux institutions, dans le cadre de l'accord-cadre signé entre les deux parties en 2021, pour le renforcement de la coopération.

Cette coopération vise à renforcer la recherche sur le gaz, notamment pour trouver des solutions à ce qu'on appelle "la poudre noire" dans le gaz, un problème auquel "les compagnies pétrolières sont confrontées dans la production et le transport de gaz par pipeline et conteneurs, et qui concerne également le citoyen avec son véhicule personnel",



selon les explications fournies par le chercheur à "R&D" de Sonatrach, Haled Kadi.

A cette occasion, M. Benamara a indiqué que cet accord intervenait dans le cadre du programme de recherche appliquée actuellement par Sonatrach dans tous les domaines, et vise à "consolider la coopération commune entre les experts des deux institutions, pour élaborer un programme de recherche permettant de trouver des solutions pour se

débarrasser de "la poudre noire", ce qui constitue une nouvelle méthode de traitement du gaz rendant possible l'exportation de la quantité nécessaire de ce produit à l'étranger".

De son côté, le recteur de l'université a estimé que cet accord "intervenait dans le cadre de la nouvelle vision de l'université qui tend à s'ouvrir sur l'environnement économique, notamment avec le groupe Sonatrach pionnier en

matière de développement". Cette coopération permettra au laboratoire "Mécanique des fluides" qui relève de la Faculté de physique de l'université d'apporter ses contributions à la résolution du problème mondial de la poudre noire et d'assister les étudiants de l'université, notamment les doctorants, dans la création de start-up et de micro-entreprises".

APS

## ESPACE

### Le vol inaugural d'"Ariane 6" devrait avoir lieu entre fin juin et début juillet



Le vol inaugural du lanceur européen de satellites de nouvelle génération "Ariane 6" est désormais prévu dans une fenêtre comprise entre fin juin et début juillet, a-t-on annoncé mardi.

"La fenêtre officielle, c'est fin juin, début juillet. On est dedans", a déclaré le président du Centre national d'études spatiales Philippe Baptiste, lors d'une visite du président français Emmanuel Macron sur le site de Kourou, en Guyane française.

Initialement prévu pour 2020, ce premier vol d'Ariane 6, conçu pour affronter la concurrence du lanceur américain SpaceX, a été reporté à plusieurs reprises en raison de la pandémie de Covid-19 et de difficultés de mise au point.

Il était jusqu'ici annoncé entre mi-juin et fin juillet prochains par l'Agence spatiale européenne (ESA). L'Europe est actuellement privée d'un accès indépendant à l'espace, depuis le vol final du lanceur lourd Ariane 5 en juillet dernier, auquel Ariane 6 doit succéder.

### La Chine lance un nouveau satellite de télédétection



La Chine a lancé mercredi une fusée porteuse Longue Marche-2D, plaçant un satellite de télédétection dans l'espace.

La fusée a décollé à 6h56 (heure de Pékin) du Centre de lancement de satellites de Xichang, dans la province du Sichuan (sud-ouest), et a envoyé le satellite Yaogan-42 01 sur l'orbite prévue.

Il s'agissait de la 515e mission de vol des fusées de la série Longue Marche.

## TENNIS

**Tournoi J100 Istanbul: l'Algérienne Badache qualifiée pour les quarts de finale**



La jeune tennismwoman algérienne Maria Badache a composé son billet pour les quarts de finale du Tournoi international junior J100 Istanbul, qui se déroule en Turquie, après sa victoire jeudi devant l'ukrainienne Sofia Stoykent par deux sets à zéro (2-0).

Dans un match à sens unique, l'Algérienne a dominé le premier set 6-0, avant de s'adjuger le deuxième sur le score de 6-2.

Pour le compte des quarts de finale programmés vendredi, Badache, tête de série N3, défiera la russe Anastasia Lizunova, tête de série N8.

Au premier tour, l'Algérienne avait dominé la joueuse russe Kira Chukhnina sur le score 6-1, 6-0, avant d'enchaîner contre la Française Carla Grignac (6-1, 2-6, 6-4) au deuxième tour.

En double, Badache associée à la polonoise Maja Pawelska s'est qualifiée pour les quarts de finale à l'issue de la victoire au deuxième tour contre la paire composée de la Suissesse Ana Frommenwiler et l'Allemande Lara Isabella Kralus (6-1, 6-2).

Lors du premier tour, Badache et Pawelska avaient dominé les Biélorusses Stefaniya Neporten et Ekaterina Duvanova 6-1, 6-1.

Organisée sur des courts en surface rapide, le Tournoi international junior J100 Istanbul a drainé la participation de 128 tennismen (64 garçons et 64 filles), venus des quatre coins du monde.

**Masters 1000 de Monte-Carlo : pas prêt physiquement, Rafael Nadal annonce son forfait**

Le joueur de tennis espagnol Rafael Nadal, pas encore prêt physiquement, a annoncé jeudi son forfait pour le Masters 1000 de Monte-Carlo, dont le coup d'envoi est prévu dimanche, et qui va marquer le début de la saison sur terre battue.

"Malheureusement, je dois vous dire que je ne vais pas jouer à Monte-Carlo.

Simplement, mon corps ne me le permet pas", écrit l'Espagnol de 37 ans sur les réseaux sociaux.

Le natif de Majorque n'a plus joué de rencontre officielle depuis l'ATP 250 de Brisbane début janvier, où il faisait son retour sur le circuit après une année d'absence.

"Et bien que je continue de travailler et que je donne le meilleur de moi-même chaque jour, en espérant pouvoir jouer les tournois qui ont tant compté pour moi, la réalité est qu'à ce jour je ne le peux pas", poursuit le champion aux 22 titres du Grand Chelem.

Nadal, qui a martyrisé son corps durant des années, lutte depuis deux ans contre les blessures qui le poussent inexorablement vers la retraite.

## SPORTS

## HANDBALL

## Tournoi international : la sélection algérienne féminine s'incline face au Sénégal (16-27)

La sélection algérienne féminine de handball s'est inclinée face à son homologue sénégalaise sur le score de 16 à 27, jeudi soir dans le cadre du tournoi international de Tunisie, abrité du 2 au 5 avril par les villes de Hammamet, Nabeul et Béni Khair, avec la participation des équipes seniors, juniors de Tunisie et du Sénégal.

Il s'agit du deuxième revers concédé par le Sept national féminin, après celui face à la Tunisie mercredi (30-13).

Selon le programme de la compétition publié par la Fédération tunisienne de handball (FTHB), les Algériennes boucleront leur participation à ce tournoi en affrontant ce vendredi soir (22h00) la sélection



tunisienne (juniors). Ce tournoi international s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne qui s'apprête à prendre part à la Coupe d'Afrique des nations, prévue le mois de novembre prochain en République démocratique du Congo.

## Qualifications Euro-2024 dames : les Françaises dominent l'Italie 36-13

L'équipe de France féminine de handball a largement dominé l'Italie (36-13), mercredi à Chièti (centre), dans un match sans enjeu dans le cadre des qualifications à l'Euro-2024.

Déjà qualifiées pour l'Euro (28 novembre-15 décembre en Suisse, Autriche et Hongrie) avant cette 5e et avant-dernière journée, les Bleues ont débuté avec sérieux leur série de trois rencontres lors de cette fenêtre internationale, la dernière



avant le début de la préparation aux JO, le 12 juin.

Les championnes olympiques et du monde en titre affronteront dimanche la Lettonie à Saint-Chamond (Loire) pour clore les qualifications, avant d'être opposées à la Roumanie le 14 avril en amical à Clermont-Ferrand.

Rendez-vous désormais dimanche contre la Lettonie, contre qui les Bleues avaient signé, en octobre, la plus large victoire de leur histoire (55-8).

## TAEKWONDO - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 2024 La salle Harcha hôte de la compétition les 19 et 20 avril

Le Championnat d'Algérie de taekwondo - kyorugi 2024 (seniors et handisport) se déroulera les 19 et 20 avril à la salle Harcha-Hacène d'Alger, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT).

"Cette compétition sera l'occasion pour dénicher les meilleurs talents afin de renforcer les rangs des sélections nationales", a indiqué l'instance fédérale.

La FAT a également fait savoir que cette compétition qui se disputera selon les nouvelles règles de la Fédération internationale de la discipline, sera ouverte aux athlètes disposant d'une licence 2023-2024 et d'une ceinture Kop+1.

Pour cette édition du Championnat national de taekwondo - kyorugi seniors, huit (8) catégories de poids ont été retenues chez les dames : -46 kg, -49 kg, -53 kg, -57 kg, -62 kg, -67 kg, -73 kg et +73 kg, et autant chez les messieurs : -54 kg, -63 kg, -88 kg, -74 kg, -80 kg, -87 kg, +87 kg.

Cette compétition sera précédée par le Championnat national poomsae individuel (messieurs, dames) le 18 avril.

D'autre part la FAT a indiqué que le Festival national de sport féminin en taekwondo se déroulera le 25 avril avec l'objectif de promouvoir cette discipline chez les jeunes féminines.



الجامعة الجزائرية للتايكواندو  
Algerian Taekwondo Fed

## CYCLISME - TOUR DU PAYS BASQUE (ESPAGNE) Le Belge Hermans remporte la troisième étape



Le Belge Quentin Hermans a remporté la troisième étape du Tour du Pays basque au sprint mercredi à Altasau, le Slovène Primoz Roglic parvenant à conserver son maillot jaune malgré une grosse chute.

Le puncheur d'Alpecin-Deceuninck a été le plus rapide dans les derniers hectomètres de cette étape marquée par plusieurs chutes, dont celles de Roglic, leader du classement général et de l'Espagnol Juan Ayuso.

Il devance d'une courte tête l'Ita-

lien Edoardo Zambanini et le Basque Alex Aranburu, alors que trois Français complètent le top 10: Romain Grégoire (7e), Kévin Vauquelin (8e) et Valentin Rettaillau (10e).

"L'équipe a fait un super travail, ils ont vraiment cru en moi, ils savaient que j'étais capable de le faire aujourd'hui, j'ai fait le sprint mais ils m'ont mis en super position" a réagi le Belge, qui signe sa première victoire sur le circuit World Tour.

APS

## CLASSEMENT FIFA L'Algérie conserve sa 43<sup>e</sup> place

La sélection algérienne de football a conservé sa 43<sup>e</sup> place au classement mondial de la FIFA du mois d'avril, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.



La sélection algérienne sous la conduite du nouvel entraîneur, le Bosnien Vladimir Petkovic, a gardé sa 43<sup>e</sup> position suite aux résultats enregistrés lors du Tournoi FIFA Séries-2024 organisé en Algérie, avec notamment une victoire face à la Bolivie (3-2) et un nul face à l'Afrique du Sud (3-3), alors que sur le plan africain, les Verts occupent

toujours le 7<sup>e</sup> rang. En haut du classement mondial, les Diables Rouges occupent la 3<sup>e</sup> place du nouveau classement mondial. L'équipe nationale belge de football a gagné une place par rapport au classement précédent.

L'Argentine, championne du monde, mène toujours le bal avec 1855,20 points devant la France, vice-championne du

monde (1845,44). Les Anglais (4<sup>e</sup>) paient également leur défaite 0-1 face au Brésil qui conserve sa 5<sup>e</sup> place (1788,65), devant le Portugal de Roberto Martinez désormais 6<sup>e</sup> (1748,11) aux dépens des Pays-Bas 7<sup>e</sup> (1742,29).

L'Espagne (1727,50), l'Italie (1724,60) et la Croatie (1721,07) complètent le top 10 dans cet ordre.

## TOURNOI DE L'UNAF (U17) - PRÉPARATION Match test de la sélection nationale face à l'USMA (U18)

La sélection algérienne des moins de 17ans (U17) disputera un match amical face aux U18 de l'USM Alger, jeudi au Centre technique national de Sidi Mousa (Alger), dans le cadre de sa préparation au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu à Alger du 16 au 27 avril courant, indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

"Les U17 algériens se sont entraînés mercredi soir au

Centre Technique National (CTN) avec l'ensemble de l'effectif, renforcé par cinq nouveaux éléments convoqués par le sélectionneur national, Aziz Lahoussine.

Ces nouveaux joueurs auront l'opportunité de démontrer leurs qualités face aux U18 de l'USMA", précise la FAF.

Dans cette phase de préparation, l'équipe U17 qui est encore en phase de rodage, cherchera à trouver le bon équilibre pour constituer un

effectif compétitif en prévision du tournoi UNAF, qui se déroulera à Alger du 16 au 27 avril 2024.

La confrontation amicale devant les U18 de l'USM Alger sera une occasion supplémentaire pour le staff technique afin d'évaluer les performances de l'équipe et d'apporter les ajustements nécessaires.

L'entraînement du mercredi était principalement axé sur les aspects techniques et la mise en place

tactique en prévision du match à venir.

Il s'agira du dernier match amical des U17 avant le tournoi UNAF, qui débutera le 18 avril prochain.

La dernière compétition à laquelle a pris part la sélection des U17 était la CAN-2023, marquée par une élimination en quarts de finale du tournoi, ratant ainsi l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie disputé du 10 novembre au 2 décembre 2023 en Indonésie.

## PREMIER SOMMET DE LA FIFA SUR L'INTÉGRITÉ À SINGAPOUR L'Algérie présente (FAF)

Le premier Sommet de l'Intégrité de la FIFA prévu à Singapour les 4 et 5 avril 2024, verra la participation du secrétaire général adjoint, expert FIFA de l'intégrité et officier Intégrité de la Fédération algérienne de football (FAF), Halim Djendoubi, indique jeudi un communiqué de l'instance fédérale.

Organisé en collaboration avec la Confédération Asiatique de Football (AFC) et la Fédération Singapourienne de Football (FAS), ce sommet vise à réunir les responsables de l'intégrité des 211 associations membres de la FIFA et

des six confédérations continentales. Le sommet vise à informer les participants des nouvelles tendances en matière d'intégrité, de partager les meilleures pratiques, de présenter le nouveau Guide intégrité de la FIFA et sa feuille de route pédagogique, de discuter des amendements au Code disciplinaire de la FIFA, ainsi que d'étudier certaines décisions rendues par la FIFA et le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) concernant la manipulation de matches, précise la même source. Des intervenants de la FIFA, du TAS et d'autres pro-

fessionnels de la lutte contre la manipulation de matches sont attendus afin d'encourager le partage de connaissances, ajoute le communiqué de l'instance internationale. "La participation de M. Djendoubi à ce sommet souligne l'engagement de la FAF envers les principes de l'intégrité et de la transparence dans le football. Il partagera également l'expérience de la FAF en matière de lutte contre la manipulation des matchs, et s'inspirera des meilleures pratiques des autres associations membres de la FIFA", conclut la FAF.

## JO-2024 DE PARIS

### L'arbitre algérien Lahlou Benbraham retenu pour la VAR (FIFA)

L'arbitre algérien Lahlou Benbraham a été retenu par la commission des arbitres de la Fédération internationale de football (FIFA), avec 19 autres referees, pour diriger l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) lors des tournois (masculin et féminin) des Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août), a annoncé l'instance mondiale mercredi dans un communiqué.

Benbraham (37 ans), retenu pour la même mission à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte

d'Ivoire, est le seul représentant du sifflet algérien à Paris.

"La Commission des arbitres de la FIFA a désigné 89 représentantes et représentants du corps arbitral pour les tournois olympiques de football : 21 arbitres centraux(ales), 42 arbitres assistant(e)s, 20 arbitres vidéo et six arbitres de réserve – de 45 nationalités différentes en vue d'officier lors des Tournois Olympiques de Football, Paris 2024", précise la FIFA sur son site officiel.

Le tournoi masculin se déroulera du 24 juillet au 9

août 2024, avec une finale prévue au Parc des Princes, alors que le tournoi féminin débutera le 25 juillet 2024 et se terminera le 10 août 2024 avec une finale également prévue au Parc des Princes.

"La préparation des arbitres sera suivie de près avant et pendant les Jeux Olympiques par une équipe d'experts de la FIFA composée de formateurs d'arbitres et arbitres vidéo, d'analystes de match, de préparateurs physiques, de kinésithérapeutes et de scientifiques du sport, l'objectif étant de leur offrir un accompagnement opti-

mal", souligne le communiqué. Et d'enchaîner : "Si les tournois olympiques de football s'annoncent comme les compétitions phares de l'année 2024, ils représentent aussi une étape importante pour les arbitres en amont de la Coupe du Monde de la FIFA 2026 et de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2027." Enfin, la FIFA explique que "les arbitres des deux tournois s'appuieront sur l'assistance vidéo et bénéficieront de la technologie sur la ligne de but ainsi que de la détection semi-automatisée du hors-jeu."

## CAN-2024 FÉMININE (PRÉPARATION) Défaite de l'Algérie face à la Tunisie (2-1)

L'équipe nationale féminine de football s'est inclinée face à son homologue tunisienne (2-1), en match amical préparatoire disputé jeudi au stade Chedly Zouiten à Tunis, dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2024).

L'unique réalisation algérienne a été inscrite par Naïma Bouhani en début de seconde période.

Les deux sélections vont se rencontrer pour une seconde fois le dimanche 7 avril.

Les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti ont rallié dimanche la capitale tunisienne pour effectuer un stage qui s'étalera jusqu'au 8 avril.

27 joueuses ont été convoquées pour ce stage, dont 21 évoluant à l'étranger.

La sélection féminine reste sur une brillante qualification pour la phase finale de la CAN-2024, en dominant dans les deux manches le Burundi : 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées en novembre dernier au stade olympique du 5 juillet d'Alger.

Les "Vertes" signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions du rendez-vous continental.

Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 mars dernier, l'équipe algérienne féminine occupe la 84<sup>e</sup> place mondiale, tandis que la Tunisie est logée à 78<sup>e</sup> position.

## RAMADHAN FOOT Clôture du tournoi à Oran dans une ambiance festive, l'équipe de hai "Oussama" sacrée

Le traditionnel tournoi de football "Ramadhan-foot" à Oran a pris fin, mercredi en soirée au stade sportif de proximité "Reguieg Abdalkader" de haï El Othmania, dans une ambiance festive. La grande finale senior, tant attendue par le nombreux public, a été remportée par l'équipe de haï "Oussama" (ex Boulanger) aux dépens de leurs adversaires de haï "Bouamama".

Les spectateurs venus nombreux ont eu à apprécier les prouesses de jeunes talents qui ont gratifié l'assistance de belles facettes de jeu.

Le challenge "Ramadhan Foot", organisé durant le mois du jeûne par l'AS Radieuse, a vu cette saison un record de la participation avec 102 équipes dans les catégories U9, U11, U13, U15 et séniors représentant différents quartiers et associations sportives d'El Bahia et de wilayas de l'Ouest du pays.

Ce tournoi inter-quartiers est devenu un grand rassemblement de football au mois de Ramadhan, très attendu chaque année par les férus de la balle ronde.

L'Association Radieuse, considérée pionnière dans ce domaine, à servir la jeunesse et à créer l'animation.

La soirée a été clôturée par une cérémonie de remise de coupes et cadeaux aux lauréats, dans une ambiance de fête, en présence de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports et d'anciennes gloires du football algérien dont Lakhdar Belloumi, Fodil Megharia, et d'artistes comédiens d'Oran.

APS

## FUTSAL - TOURNOI DE LA PRESSE

### L'équipe de DZ Match détrône Canal Algérie et remporte la 3<sup>e</sup> édition

La 3e édition du tournoi de Futsal de la presse nationale a pris fin dans la nuit du mercredi à jeudi à La Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger, avec le sacre de l'équipe du site électronique DZ Match, vainqueur face au tenant du titre Canal Algérie, à l'issue de la séance des tirs au but 3-2 (1-1) après le temps réglementaire de la rencontre qui a tenu toutes ses promesses.

En présence du ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, du président de l'UNEP (Union nationale des entrepreneurs publics), Charaf-Eddine Amara, et de plusieurs personnalités et invités d'honneur, la finale de la 3e édition du tournoi Futsal de la presse nationale a été très disputée, entre un tenant du titre qui voulait conserver son titre, Canal Algérie, et une équipe de DZ Match, qui a créé lors de la 2e édition la surprise en terminant à la 4e place et décroché le titre de la meilleure équipe fair-play.

Le match a été très disputé et équilibré dans l'ensemble des deux mi-temps de 20 minutes chacune, même si Canal Algérie avait débuté les hostilités en ouvrant le score très tôt, à la 6e minute de jeu par l'intermédiaire de Hichem Salhi.

Quelque peu assommé par ce but, les coéquipiers de Hamza Brakni ont mis du temps pour rentrer dans le match et surtout dans sa première période qui s'est terminée en faveur du détenteur (1-0).

La seconde mi-temps devait être plus attractif entre les deux équipes qui ont essayé d'honorer leur statut de finaliste.

D'ailleurs, le jeu était très équilibré durant cette période qui a vu, tout de même, quelques ratés des deux côtés.

Au moment où le match allait prendre fin avec un nouveau sacre de Canal Algérie, le meilleur buteur du tournoi Hamza Brakni (avec 17 buts) réalise l'inattendue égalisation à neuf secondes de la fin du match (1-1) d'une tête, profitant de la sortie harsardeuse du gardien Djalal Guettai.

Les deux équipes devaient se départager par la série des penalties qui ont souri au gardien de DZ Match, Youcef Islam Boukhet, auteur de plusieurs arrêts et surtout du but du sacre (3-2).

Avec le sacre de la 3e édition du tournoi futsal de la presse nationale, l'équipe de DZ Match succède au palmarès de la compétition à Canal Algérie, qui avait succédé à son tour l'année dernière (2023) à celle d'Echoorouk News, détentrice du trophée de la première édition.

La 3e place du tournoi est revenue, la veille (mardi), à la Télévision Al-Barlamania vainqueur aux tirs au but (6-5), après le match nul (4-4). Cette soirée ramadhanesque a pris fin avec la remise des différents trophées, en plus des chèques d'un montant de 500.000 DA au vainqueur, 300.000 DA au second et 200.000 DA au 3e, ainsi que les distinctions au meilleur joueur du tournoi (Chouiel Hicham/Al-Ikhbariya), meilleur gardien (Youcef Islam Boukhet/DZ Match), meilleur buteur (Hamza Brakni/DZ Match), le prix du fair-play à l'équipe de Akhbar Al Watan, ainsi que des trophées honorifiques au collectif d'arbitre qui a officié durant tout le tournoi.

En marge de la finale, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab et le conseiller du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, ainsi que le président de l'UNEP (Union nationale des entrepreneurs publics), Charaf-Eddine Amara, ont présidé la cérémonie de remise de trophées honorifiques à titre posthume aux familles des journalistes sportifs algériens décédés récemment.

La 3e édition du tournoi de Futsal, qui a pris cette année 2024 le "naming" de l'UNEP, sponsor principal de la compétition, a enregistré la contribution de plusieurs partenaires dont l'office du Complexe olympique "Mohamed Boudiaf" (OCO), du Comité olympique et sportif algérien (COA), la Fédération algérienne de football (FAF), Al Rayane Healthcare, entre autres.

"La réussite de cette 3e édition tenue dans une convivialité totale est celle de nos partenaires, à leur tête, l'UNEP, qui a voulu apporter sa grande contribution dans l'organisation de cet événement et confirmé, encore une fois, le soutien sans relâche des entreprises publiques nationales au sport national et la consolidation des liens entre les différentes parties du monde de la presse."

Il y a aussi, les autres qui sont des habitués et nos accompagnateurs de tous les jours dans les différentes activités qu'on fait", a indiqué le président de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), Youcef Tazir, initiatrice de l'événement.

Et d'ajouter: "Je rends un grand hommage à nos bénévoles mobilisés et enthousiastes qui ont contribué à la réussite de cette nouvelle édition d'un tournoi qui enregistre à chaque fois un engagement particulier et qui grandit d'année en année."

Tous les membres du comité d'organisation sont à féliciter".

Vingt-Quatre (24) équipes représentant différents médias nationaux dont celle de l'APS (Algérie presse service) étaient au départ de cette la 3e édition du tournoi de la presse dédiée cette année aux journalistes tombés en martyrs à Ghaza dans l'agression que mène l'armée sioniste contre les Palestiniens, et en mémoire aux journalistes algériens décédés récemment.

## LIGUE 1 FRANÇAISE (LILLE OSC)

### Fonseca : "Bentaleb est précieux pour notre système"

L'entraîneur de Lille OSC (Ligue 1 française de football), le Portugais Paulo Fonseca, n'a pas tarì d'éloges sur le milieu international algérien Nabil Bentaleb, estimant qu'il s'agissait d'un joueur "important pour le système de jeu du club." "Il est doué techniquement, audacieux, il a des passes, longues et courtes, très précises, il crée des espaces pour les attaquants, il est précieux pour notre système", a indiqué le coach lillois au cours d'une conférence de presse tenue jeudi.

Le coach des "Dogues" s'exprimait à la veille de la réception de l'Olympique Marseille vendredi soir (20h00), en ouverture de la 28e journée du championnat.

Bentaleb (29 ans) s'est engagé avec Lille OSC en août 2023 pour un contrat de trois saisons en provenance d'Angers SCO (Ligue 2/France). "Je me sens très bien, le LOSC produit un beau football.

Il y a toujours la possibilité

## LIGUE 1 MOBILIS (22<sup>e</sup> JOURNÉE)

### Victoire du CR Belouizdad devant l'ES Sétif (2-1)

Le CR Belouizdad s'est imposé devant l'ES Sétif sur le score de 2 à 1 (mi-temps: 0-0), en match d'ouverture de la 22e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé jeudi soir.

Les buts du CRB ont été inscrits par Wamba (52e) et Belkhir (53e), alors que Benchoucha (90e + 4e) a réduit le score pour l'ESS.

A la faveur de ce succès le CRB (38 pts) se hisse provisoirement au deuxième rang du classement, tandis que l'ES Sétif occupe la cinquième place avec 34 points.

Les autres matches de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis se disputeront vendredi et samedi, selon le programme suivant :

**Jeudi :**  
CR Belouizdad- ES Sétif 2-1  
**Vendredi, 5 avril :**

MC El-Bayadh - NC Magra 15h45

MC Alger - US Souf 22h00

US Biskra - JS Kabylie 22h00

ASO Chlef - JS Saoura 22h00

**Samedi, 6 avril :**

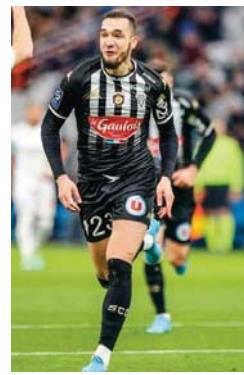
ES Ben Aknoun- USM Khencela 15h45

CS Constantine - Paradou AC 22h00

**Réportée : MC Oran - USM Alger**

#### Classement : Pts J

1). MC Alger	49	21
2). CR Belouizdad	38	20
3). CS Constantine	37	21
4). USM Alger	35	20
5). ES Sétif	34	22
6). Paradou AC	32	20
7). MC El Bayadh	28	21
--). US Biskra	28	21
--). USM Khencela	28	20
10). JS Kabylie	27	20
--). JS Saoura	27	21
12). ASO Chlef	24	21
13). NC Magra	22	21
14). ES B. Aknoun	20	21
15). MC Oran	19	21
16). US Souf	7	21



la formation lilloise occupe la 4e place au classement avec 46 points, à trois unités de retard sur la troisième position, qualificative à la Ligue des champions.

Au terme de la 27e journée,

## LIGUE 1 (22<sup>e</sup> JOURNÉE)

### Entrée gratuite pour le match MC El Bayadh-NC Magra (club)

La direction du MC El Bayadh a décrété l'entrée gratuite pour le match à domicile de son équipe face au NC Magra, vendredi (15h45) dans le cadre de la 22e journée du championnat de ligue 1 de football, a annoncé, jeudi, le club du Sud-ouest du pays.

À ce propos, les responsables du MC El Bayadh ont adressé un appel aux supporters de leur équipe pour venir "en force" soutenir leur formation en quête de trois points supplémentaires pour assurer un maintien tranquille parmi l'élite.

Restant sur une victoire en déplacement face à la lanterne rouge, l'US Souf (5-4), le MC El Bayadh espère enchaîner un autre succès pour s'éloigner davantage de la zone de rétrogradation après avoir porté à neuf unités son écart sur le 15e et premier potentiel relégable, le MC Oran.

Il s'agit aussi de la première sortie du nouvel entraîneur des "Bleu et Blanc", Larbi Morsli, qui a succédé, en milieu de cette semaine, à son collègue Hadi Khezair après que ce dernier a jeté l'éponge, il y a près de deux semaines.

De son côté, le NC Magra joue sa survie en Ligue 1, puisqu'il occupe actuellement la 13e place au classement avec 22 points, comptant une avance de trois unités seulement sur la zone de relégation.

## L'entraîneur tunisien Zelfani annonce son départ de l'USMK

L'entraîneur tunisien Yamen Zelfani a annoncé son départ de l'USMK Khencela (Ligue 1 Mobilis de football), deux mois après son arrivée en remplacement de Nadir Leknaoui.

"J'annonce la fin de ma deuxième expérience en championnat algérien avec l'USMK, qui est la plus courte de ma carrière sportive. C'était un honneur pour moi d'entrainer l'USMK en six matchs avec un bilan de deux victoires, deux nuls, et deux défaites.

J'ai trouvé l'équipe à la 10e place et je la quitte à la 7e position avec un match en moins contre le CR Belouizdad", a-t-il écrit jeudi soir sur son compte Facebook.

L'USMK est le deuxième club algérien dirigé par Zelfani (44 ans), après avoir eu une

APS



LIVERPOOL

## KLOPP FOU DE MAC ALLISTER

Auteur d'une belle performance et buteur contre Sheffield (3-1) jeudi en Premier League, le milieu de terrain Alexis Mac Allister (25 ans, 25 matches et 4 buts en Premier League cette saison) a fait la différence pour Liverpool. En conférence de presse, le manager des Reds Jürgen Klopp a encensé l'international argentin, recruté l'été dernier pour 42 millions d'euros en provenance de Brighton. "Je préférerais que vous utilisiez tous vos yeux et que vous disiez simplement ce que vous voyez parce que c'est évident. C'est un joueur très important pour nous, un garçon merveilleux. J'ai rencontré son père après le match, il m'a dit 'merci', j'ai répondu 'gracias' ! (...) Un joueur merveilleux, un garçon merveilleux. Je suis vraiment heureux pour Liverpool de l'avoir eu", a commenté le technicien allemand.

## BARCELONE XAVI, LE MESSAGE DE FÉLIX

Malgré l'annonce du départ de l'entraîneur Xavi au terme de la saison, le président du FC Barcelone Joan Laporta cherche toujours à le retenir. Jeudi, l'attaquant prêté par l'Atlético Madrid João Félix (24 ans, 23 matches et 6 buts en Liga cette saison) a également envoyé un message au technicien espagnol par rapport à son avenir.

"Nous ne nous attendions pas au départ de Xavi. C'était une surprise. (...) J'espère que Xavi changera d'avis et restera au Barça. Il a de grandes idées et c'est un jeune entraîneur. Ici, les supporters et les joueurs l'aiment vraiment", a clamé le Portugais lors d'un entretien sur le podcast Jijantes FC.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Gérant  
**Fayçal Laouar**

Directeur de publication  
**Smail Oulebsir**

Directeur de la rédaction

**Smail Oulebsir**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TEL : 023.38.48.00**  
**FAX : 023.38.47.95** **EMAIL : contact@dknews-dz.com** - **SITE : http://www.dknews-dz.com**

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL : 023.38.48.00** **FAX : 023.38.47.95 /**  
**E-MAIL : contact@dknews-dz.com** - **IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TEL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77**  
**E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz**  
**agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz**

## LEVERKUSEN XABI ALONSO PENSE AU TITRE

Tombeur du Fortuna Düsseldorf (4-0), mercredi, le Bayer Leverkusen disputera la finale de la Coupe d'Allemagne contre Kaiserslautern, le 25 mai. Une grande satisfaction pour l'entraîneur du club allemand, Xabi Alonso, qui vise désormais le titre en Bundesliga. "Une finale est une finale. C'est très spécial de pouvoir aller à Berlin. Nous savons qu'il y a toujours une très bonne ambiance lors de la finale de la Coupe. Nous nous attendons à un grand soutien de la part de nos supporters. Ils savent faire la fête, s'organiser pour venir profiter d'un bon match. Nous espérons gagner, mais nous avons le temps d'y penser. Nous avons désormais un autre objectif à atteindre, a expliqué le manager espagnol en conférence de presse. Le fait que notre dernier match de la saison soit une finale, cela veut dire que nous avons fait une très bonne saison." Avec 13 points d'avance sur le Bayern Munich à 7 journées du terme de la Bundesliga, Leverkusen, invaincu cette saison, a encore un petit effort à réaliser pour obtenir son premier titre de champion en 120 ans. La bande à Xabi Alonso peut d'ailleurs réaliser le triplé puisqu'elle est encore engagée en Ligue Europa avec une double confrontation à venir face à West Ham en quarts de finale.

## CHELSEA POCHETTINO : "PAS UN CLOWN"

Sur un nuage après le succès renversant sur le fil contre Manchester United (4-3) jeudi lors d'un choc de Premier League, l'entraîneur de Chelsea Mauricio Pochettino a laissé éclater sa joie depuis son banc de touche. Un phénomène assez inhabituel avec l'Argentin, qui a répondu aux critiques sur son supposé manque de passion.

"Les célébrations ? Je ne suis pas un clown, je suis un coach. Si vous voulez un clown, allez en chercher un. La passion, ce n'est pas d'être un fou sur la ligne de touche. J'ai besoin d'être calme et analytique, pour aider l'équipe dans tous les aspects du jeu. En fin de match, bien sûr, ça peut nous arriver de nous lâcher. Mais ce n'est pas un cirque où il faut un clown pour faire des choses depuis le bord du terrain. Je dois rester calme pour aider l'équipe. Surtout cette équipe, l'une des plus jeunes d'Europe, qui a besoin d'aide de l'extérieur", a clarifié le coach des Blues en conférence de presse.

## HAT-TRICK, PALMER JUBILE

Véritable héros de Chelsea, le milieu offensif Cole Palmer (21 ans, 25 matches et 16 buts en Premier League cette saison) s'est offert un triplé face à Manchester United (4-3) jeudi notamment les deux derniers buts sur le fil. Une réussite folle qui réjouit l'Angleterre.

"C'était un match fou. Quand nous avons marqué à la 90+8e minute, je me suis dit qu'il fallait y aller. C'était de la folie. Je ne savais pas quoi faire. Je courais dans tous les sens quand j'ai marqué. Un coup du chapeau est un coup du chapeau. C'était le premier et j'en suis très heureux. C'est une grande victoire, un formidable boost pour la fin de saison. Cela met tout le monde de bonne humeur. J'espère que nous pourrons continuer sur notre lancée", a apprécié l'ancien de Manchester City auprès de la BBC.

## COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

**M. Attaf reçoit des membres de familles de citoyens algériens qui se trouvent dans la bande de Ghaza**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, des membres de familles de citoyens algériens qui se trouvent dans la bande de Ghaza, dans les territoires palestiniens occupés, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis d'évoquer "les efforts déployés par les autorités algériennes pour surmonter les obstacles et les difficultés entourant le processus d'évacuation des ressortissants algériens bloqués dans la bande de Ghaza, depuis le début de l'agression israélienne, et ce en coordination avec les autorités égyptiennes et le Comité interna-

tional de la Croix-Rouge (CICR)", précise le communiqué. Dans ce cadre, M. Attaf a affirmé que "l'Etat algérien ne ménagera aucun effort pour protéger ses citoyens où qu'ils se trouvent, comme il l'a toujours démontré, à travers les opérations d'évacuation vers l'Algérie que notre pays a menées ces dernières années", conclut la même source.

## ALGÉRIE - PALESTINE

**Entretien téléphonique entre M. Attaf et le Premier ministre et ministre des affaires étrangères et des Expatriés de Palestine**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a eu, jeudi, un entretien téléphonique avec le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, Mohammed Mustafa, en application des décisions issues de l'entretien téléphonique, mercredi, entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Attaf a réitéré ses "cha-

leureuses félicitations à M. Mohammed Mustafa pour sa nomination en tant que Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de l'Etat frère de Palestine", et lui a fait part de sa volonté de travailler en étroite collaboration avec lui, au service de la cause palestinienne et pour la réalisation du projet national yaïfer". précise le communiqué.

L'entretien téléphonique s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de ce qui a été convenu entre les présidents Abdelmadjid Tebboune et Mahmoud Abbas quant à la nécessité de renforcer la coordination entre les parties algérienne et palestinienne en prévision des prochaines échéances liées à la question palestinienne au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU, a ajouté la même source.

Les deux parties ont également examiné "les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, à la lumière des démarches internationales visant à mettre fin à l'agression israélienne continue contre le peuple palestinien frère, en particulier dans la bande de Ghaza", selon la même source.

## CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

**L'Algérie réaffirme l'impératif de traiter les questions des droits de l'homme de manière juste et objective**

L'Algérie a réaffirmé l'impératif de traiter les questions des droits de l'homme à travers une approche constructive, globale, non politisée, non sélective et de manière juste, équitable.

Une position exprimée par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations Unies et des organisations internationales à Genève, Rachid Bladéhane, dans son intervention à la 55e session du Conseil des droits de l'Homme (CDH) avant le vote sur un projet de résolution concernant la situation des droits de l'homme en Syrie. Dans son explication de vote, M. Bladéhane a souligné l'impératif de traiter les questions des droits de l'homme à l'échelle mondiale à travers une approche constructive, globale, non politisée, non sélective et de manière équitable, objective et crédible". Le projet de résolution présenté n'a pas le soutien du pays

concerné, ce qui n'est pas de nature à renforcer la situation des droits de l'homme dans le pays.

Qui plus est, il omet nombre de points, dont les efforts du Gouvernement syrien pour traiter les défis en matière de droits de l'homme dans leurs cadres juridiques et institutionnels.

De plus, il traite des violations des droits de l'homme en Syrie tout en ignorant la complexité et les défis plus larges auxquels fait face le Gouvernement syrien, y compris la lutte contre le terrorisme et le maintien de la stabilité dans la région, sans parler des effets des mesures coercitives unilatérales et le passage sous silence des politiques et pratiques coloniales de peuplement dans le Golan syrien", a-t-il poursuivi.

A cet égard, M. Bladéhane a insisté sur "la nécessité de respecter la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du pays sans aucune ingérence extérieure,

conformément aux dispositions de la Charte et des résolutions pertinentes des Nations Unies", appelant à "un dialogue constructif plutôt qu'à la confrontation avec la Syrie. C'est l'approche la plus efficace face aux inquiétudes liées aux droits de l'homme dans le pays, dans une perspective consensuelle", a-t-il expliqué.

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, a, par ailleurs, affirmé que "l'Algérie s'inquiète du double standard adopté par certains pays dans le traitement des questions des droits de l'homme à l'échelle mondiale". Nous observons clairement la disproportion, la sélectivité et l'injustice dans la réponse du Conseil aux violations des droits de l'homme dans d'autres zones de conflit", a-t-il dénoncé.

Il a cité, à cet égard, "la tendance des initiateurs à activer les mécanismes de reddition de comptes

pour les violations des droits de l'homme et à prendre des mesures pertinentes telles que l'interdiction de l'exportation d'armes dans certaines zones de conflit dans le monde tout en l'autorisant dans d'autres zones, pratiquant ainsi un double standard qui offre l'impunité aux auteurs de violations flagrantes des droits de l'homme".

Pourtant, "ces pays n'ont encore pris aucune mesure crédible pour mettre fin aux crimes de génocide commis par l'occupation israélienne contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza et dans le reste des territoires palestiniens occupés, tuant, au si et au vu de notre Conseil qui n'a malheureusement pas réagi, plus de 30.000 martyrs, en majorité des enfants et des femmes", a fait remarquer le diplomate. Pour toutes ces raisons, la délégation algérienne "votera contre ce projet de résolution", a conclu M. Bladéhane son intervention.

70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE DIEN BIEN PHU**Un tournant décisif et libérateur pour les peuples opprimés (Ambassadeur)**

L'ambassadeur du Vietnam en Algérie, Tran Quoc Khanh, est revenu jeudi à Alger sur la bataille épique de Dien Bien Phu (13 mars-7 mai 1954) ayant permis au peuple vietnamien de vaincre l'une des plus grandes puissances militaires d'alors, la France, affirmant que les leçons de cette bataille ont été bien retenues par les peuples opprimés, dont l'Algérie qui, à son tour, a pu arracher quelques années plus tard l'une des plus éclatantes victoires dans l'histoire.

Intervenant dans une conférence, organisée par le journal El Moudjahid et l'association Machaâl Echahid, à l'occasion de la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire de cette bataille historique, M. Khanh s'est attardé notamment sur les raisons ayant poussé la France à choisir la région de Dien Bien Phu pour déclencher cette grande bataille contre l'armée vietnamienne.

Il a fait savoir, à ce sujet, que le choix de la France était motivé surtout par le relief de cette région qui est une plaine et donc difficile aux forces vietnamiennes de se replier et de pouvoir se ravitailler, étant donné que l'armée française avait encerclé la région.

"L'armée française qui avait mobilisé 16.000 soldats pour cette opération et une artillerie

lourde, était loin de s'imaginer le génie du général Giap qui, en fin stratégie, avait tout prévu, en dégagant préalablement le champ de bataille (plaine) des montagnes entourant la région de Dien Bien Phu à travers des tranchées sur plusieurs kilomètres, permettant ainsi aux soldats vietnamiens de placer leur artillerie à même les rochers et pouvoir assurer, en conséquence, aux soldats le ravitaillement de la partie de la population", a-t-il rappelé.

Avant d'ajouter : "Face à cette humiliante défaite militaire, la France s'est vue contrainte de sceller officiellement, lors de la Conférence de Genève (20-21 juillet 1954), l'indépendance du Vietnam".

Poursuivant dans le même ordre d'idées, le diplomate vietnamien a ajouté que "l'autre plus grande victoire pour le peuple vietnamien après l'indépendance est celle de voir les peuples luttant à cette époque pour leur indépendance se débarrasser de la peur et de se soulever contre les colonisateurs et arracher, à leur tour, leur indépendance".

Il a fait remarquer, à ce propos, que la Révolution algérienne (1 novembre 1954) qui a conduit à l'indépendance en 1962, est "la plus grande fierté du peuple vietnamien en évo-

quant à chaque fois leur bataille". Evoquant, par ailleurs, les relations entre l'Algérie et le Vietnam, l'invité d'El Moudjahid s'est félicité de l'excellence de ces dernières dans tous les domaines.

De son côté, le chef du département Information auprès du Centre vietnamien de la diffusion militaire, Lee Kwang Hay, présent à Alger à la tête d'une délégation de journalistes pour les besoins de réalisation d'un film sur la bataille de Dien Bien Phu, a indiqué que les relations entre les peuples algérien et vietnamien sont "plus qu'amicales et fraternelles".

"Le peuple algérien est celui qui connaît le mieux la bataille de Dien Bien Phu", s'est-il félicité, remerciant les autorités algériennes pour leur accompagnement dans la réalisation des séquences du film-documentaire "Dien Bien Phu, vue par les Africains" qui sera diffusé à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de cette bataille.

La Conférence de l'ambassadeur vietnamien s'est tenue en présence des ambassadeurs du Nicaragua et de l'Inde en Algérie, de représentants de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que de membres de l'Organisation nationale des Moudjahidine.

**AÏD EL-FITR  
5.000 dessertes prévues à travers les différentes gares routières (Sogral)**

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a tracé un programme spécial Aïd El-Fitr, prévoyant 5.000 dessertes à travers les différentes gares routières, indique jeudi un communiqué de la société.

"Conformément aux directives du ministère des Transports, la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie a tracé un programme spécial Aïd El-Fitr, de la dernière semaine du Ramadhan à la deuxième semaine après l'Aïd El-Fitr, avec la programmation de 5.000 dessertes quotidiennes au départ des différentes gares routières, contre les 3.141 dessertes habituelles (+33%)", précise le communiqué. A cet effet, la société a adressé des correspondances à tous les transporteurs les invitant à assurer le transport durant la période fixée pour couvrir le flux conséquent de voyageurs, qui pourrait dépasser les 200.000 voyageurs par jour au niveau national, selon la même source.

Dans ce cadre, la Sogral augmentera le nombre de dessertes quotidiennes au départ de la gare du caroubier, passant de 650 dessertes par jour à 1.100 dessertes, pour transporter plus de 30.000 voyageurs vers leurs wilayas respectives pour passer l'Aïd El-Fitr en famille, ajoute le communiqué, rappelant les mesures prises par la société pour faciliter les déplacements des voyageurs, dont l'ouverture de l'ensemble des guichets de vente de billets et de réservation".

La Sogral a également mis en place un plan d'action proactif en coordination avec la Sécurité nationale, la Protection civile et la Gendarmerie nationale pour veiller au respect de l'ordre public à l'intérieur des gares et assurer une intervention rapide le cas échéant, notamment au vu du grand nombre de voyageurs attendus.

Une coordination a également été établie avec plusieurs sociétés de transport disposant d'autocars inexploits pour doubler le nombre de dessertes et des quais ont été réservés aux transporteurs autorisés par les différentes directions des transports à exercer leur activité les jours de l'Aïd.

Il a également été décidé de doubler le personnel d'hygiène, de sécurité et d'entretien dans toutes les gares, avec suspension de tous les congés hebdomadiers et de récupération pour les travailleurs jusqu'après l'Aïd et mise en place du système de permanence au niveau de toutes les gares routières pour un service 24h/24.

## 20.000 billets vendus en ligne en 2023

Jusqu'à jeudi, l'application Mahatati (Ma gare), lancée l'année dernière, a été téléchargée 223.000 fois.

Celle-ci permet d'obtenir des informations sur les transporteurs, les horaires des trajets et les prix, mais aussi d'acheter des billets en ligne par cartes interbancaires (CIB ou Dahabia), dans le cadre de l'amélioration des services numériques fournis aux voyageurs. Elle permet également de signaler les mauvais comportements des chauffeurs via le service "SOS danger infraction", grâce auquel plus de 930 signalements ont été reçus l'année dernière et adressés aux organes de contrôle concernés à travers la cellule d'écoute installée par la Sogral. En matière de prévention des accidents de la route, la société assure poursuivre la campagne de sensibilisation lancée au début du mois de Ramadhan, en coordination avec les autorités sécuritaires, en direction des conducteurs de bus et de véhicules effectuant de longs trajets. Cette campagne de sensibilisation se poursuivra sous le slogan "Pour un Aïd sans accidents" à l'occasion de l'Aïd El-Fitr au niveau de quatre principales gares, précise la même source.